

➔ BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

LAMENT'INNOV n°6





Bio & Bien

VOTRE BOUTIQUE DIÉTÉTIQUE

Votre Bien-Être, notre Passion!

• COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

• PRODUITS DIÉTÉTIQUES

• PRODUITS MINCEURS

• HUILES ESSENTIELLES

• CONSEIL



 Du Lundi au Samedi
de 9h à 19h

 0590 99 30 20



**Z.A.C. de Dorville
Lot.n°2
97122 Baie-Mahault**



Direction de la publication et de la rédaction :

Jocelyn SAPOTILLE - Ville de Lamentin

Réalisation et conception :

Service Communication - Ville de Lamentin

Responsable : Yasmine LUBIND

Chargée de Communication : Laurence FIBLEUIL

Community manager : Dominique HENRY

Crédits photos :

Service communication : Emmanuel DORVILLE

Malik LIBON : page de couverture, pages 35 et 40 (vues de drone)

Régie publicitaire

Groupe Média Plus Communication

Média Diffusion Conseil

Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - B.P. 75

06709 St-Laurent du Var Cedex 2

Tél. : 04 92 271 389 - Fax : 04 92 273 214

Site Web : www.mediapluscom.fr

E-Mail : pao@mediapluscom.fr

Graphiste : (NA) art'like créa

Impression : Imprimerie spéciale

Groupe Média Plus Communication

Média Diffusion Conseil

Dépôt légal : 2018



Flashez-moi



villelamentin971.fr

Mairie de Lamentin
Rue de la République
97129 LAMENTIN

Tél : 0590 25 36 25

Site : villelamentin971.fr

Facebook : Ville Lamentin Guadeloupe

Twitter @Mairie Lamentin

Instagram Villedulamentin

YouTubelamentinTV

sommaire



Social

1. Personnes âgées et personnes en situation de handicap :
Une de nos priorités
> Entretien avec Mme Franceline YEPONDE p.4
2. L'insertion sociale et professionnelle au cœur de nos préoccupations
> Entretien avec Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET p.8
3. Une caisse des écoles performante et accessible à tous les enfants
> Entretien avec Mme Christiane TREIL ALBON p.12
4. La commune s'engage pour la réussite de ses étudiants
> Entretien avec M. Christian CITADELLE p.14
5. De la petite enfance... Jusqu'à l'adolescence
> Entretien avec Mme Nadège PERMAL p.18
6. Lamentin... Mieux vivre ensemble au travail
> Entretien avec M. Yvon COMBES p.20
7. Le CCAS : Toujours mobilisé pour les plus démunis p.25



Économie et Grands projets

1. A pied d'œuvre pour un réseau routier de qualité
> Entretien avec Mme Manuella METONY p.26
2. Focus sur un aménagement du territoire réussi
> Entretien avec M. Ephrem GLORIEUX p.30
3. Ravine-Chaude : de l'ouverture en 2016 à la création en 2019
d'une structure qui assure le rayonnement de notre commune
> Entretien avec M. Bruno FELICIANNE p.36



Informations pratiques

p.40



Vos grands rendez-vous 2018

p.40

édito



Durant les trois années qui viennent de s'écouler, nous avons pris le temps d'écouter, de comprendre et de répondre aux attentes de notre population.

Chers lamentinois

Nous avons aussi mis à profit ce temps pour étudier dans les détails les différents enjeux, les contraintes et les modalités de notre intervention en votre faveur pour répondre à vos attentes.

En parallèle, nous avons tenu dans un premier temps à doter la commune d'infrastructures pour assurer sa modernité. Nous avons réhabilité l'usine d'eau de Prise d'Eau. Dans le domaine du sport et des loisirs à travers l'Espace thermo-ludique de Ravine-Chaude, le complexe sportif de Blachon, le tennis club ou pour le confort du personnel avec le pôle administratif, nous avons répondu à vos demandes. En outre, la question de l'assainissement qui empoisonnait depuis longtemps la vie de certains de nos concitoyens est en passe d'être réglée avec les travaux de raccordement de la zone de caillou et le remplacement des réseaux usés de Blachon. Nous avons eu le souci de maintenir notre ville propre et nos agents ont soutenu quotidiennement l'action de la communauté d'agglomération en assurant régulièrement le ramassage des ordures qui trop souvent sont jetées de manière illégale dans notre environnement.

Malgré les restrictions budgétaires qui frappent l'ensemble des collectivités et auxquelles notre commune n'échappe pas, nous allons amplifier notre action sur le terrain pour satisfaire vos demandes. Ainsi, pour l'année 2018 nous concentrerons nos efforts sur l'amélioration de notre réseau routier. Dès l'année dernière, nous avons pris à bras le corps cette question en réalisant plusieurs travaux de réfection des routes. Nous poursuivons ce

chantier avec les routes de Caféière, de Jean Jaurès, de Chartreux, Montauban, et d'autres quartiers. Nous améliorerons la sécurité des usagers en dotant plusieurs quartiers de trottoirs supplémentaires ou de dos d'âne, Pierrette, Borel, Blachon...

Par ailleurs, nous mettrons en place des procédures urgentes pour gérer le problème de l'écoulement des eaux pluviales aux abords des habitations et procéderons aux aménagements nécessaires pour améliorer votre cadre de vie. Pour cette année près de 1,4 million d'euros seront ainsi consacrés à ces différentes opérations.

Nous n'oublierons pas de consacrer une part importante de nos interventions à la recherche de solutions d'insertion pour nos jeunes grâce à des mesures visant à mieux les former et les accompagner pour l'emploi. Nos aînés et notre jeunesse ont besoin d'une commune qui s'engage pour elle, c'est le sens de notre action.

Ce premier numéro du LAMENT'INNOV de l'année 2018, s'attache à vous faire partager les politiques que nous déploierons dans les mois à venir, en donnant la parole aux élus qui ont la charge de conduire sur le terrain, à mes côtés et dans le cadre de la délégation que j'ai confiée à chacun d'entre eux, des actions conformes à vos attentes. Cette nouvelle formule du Lament'Innov est réalisée avec le soutien de nos partenaires économiques afin de soulager les finances de la Commune.

Votre dévoué Maire
Jocelyn SAPOTILLE





Social



Entretien

Mme **Francelise YEPONDE**

Elue en charge
des personnes âgées et personnes
en situation de handicap de Lamentin.

Comme nous le savons tous, la population française est vieillissante. La Guadeloupe va bientôt devenir le 3^{ème} département français, dont la population est la plus âgée et Lamentin n'est pas en reste. A ce titre, nous mettons en place une politique pour accompagner les personnes âgées ou en situation de handicap. Il est donc urgent que nous anticipions et conduisons une politique de prévention et que nous mettions en œuvre des actions d'animations, de divertissements et de loisirs pour ce public. Pour y parvenir, la question de l'information est primordiale.

→ **L'information des personnes âgées ou en situation de handicap et des aidants familiaux**

Nous faisons le constat que beaucoup de personnes âgées sont seules et souvent isolées. Notre action vise dans un premier temps à lutter contre cet isolement et pour ce faire, un processus d'information doit être organisé. Nous avons déjà engagé cette démarche d'information mais au cours de cette année 2018, nous irons plus loin, grâce au Centre Local de Formation et de Communication (CLIC).

Ainsi avec cette structure, nous pourrions encore mieux informer les séniors, les personnes en situation de handicap et les aidants familiaux.

S'agissant de ces derniers, nous aurons à cœur de leur amener l'information afin de les accompagner dans la lourde tâche quotidienne qui est la leur. Nous travaillerons pour ce faire avec le Conseil départemental.

Et nous prévoyons de réaliser un guide pratique, qui comportera l'ensemble des informations utiles, destinées à favoriser le bien-être et le bien-vivre de ce public.

De manière plus générale, nous avons pour projet d'adhérer à l'association « Ville amie des aînés », afin d'obtenir sur le long terme ce label. Il s'agit d'un réseau qui travaille en transversalité avec plusieurs services, tel que le CCAS, La communication, le sport, la culture, l'aménagement du territoire, etc....

➔ Il convient aussi pour nous de leur faciliter la vie au quotidien en prévoyant un aménagement adapté du territoire

Nous devons ainsi porter la réflexion sur l'habitat : Quel type de logement construirons-nous demain ? Combien de structures d'accueil pour ce public grandissant ? Il s'agit de thématiques que nous devons aborder collégalement, de manière beaucoup plus globale, avec toutes les communes de l'agglomération du Nord Basse-Terre.

Par ailleurs, les établissements publics de la ville sont pour la plupart équipés pour l'accès aux personnes âgées ou en situation de handicap. Maintenant nous devons nous mettre aux normes pour tout ce qui concerne la voirie, les arrêts de bus, l'accessibilité aux loisirs.

Au delà de ces questions, la ville entend impulser une véritable politique d'animation, pour rompre l'isolement des personnes âgées et améliorer leur qualité de vie.

➔ Une politique d'animation dynamique et adaptée

Il faut savoir qu'il y a plusieurs catégories de séniors, plusieurs tranches d'âge. Il y a des séniors qui sont en bonne santé et très actifs. Ceux-ci bénéficient déjà de toutes les offres sportives et de loisirs que nous organisons, mais il y a aussi ceux qui sont dépendants, voire isolés. Que pouvons nous apporter à ces derniers ? Quel type de soins et de services ?

Je pense tout azimut, au portage de repas et médicaments, aux visites, à la lecture à domicile, etc. Pour l'instant notre cellule dédiée aux personnes âgées et personnes en situation de handicap est très récente. Nous sommes en train de travailler sur toutes ces thématiques, c'est un chantier immense sur lequel nous sommes très concentrés. En 2017, nous avons mis en place différentes manifestations en direction de notre public, telles que :

- Une balade et initiation à l'aviron qui s'est déroulée le 15 Juin 2017
- La manifestation Handisport qui s'est tenue le 12 Juillet 2017 en direction des personnes en situation de handicap.
- Durant le mois d'octobre, à l'occasion de la semaine Bleue, nous avons travaillé avec l'Association LA JOIE DE VIVRE et l'EHPAD.

Au cours de cette semaine, des échanges intergénérationnels sont organisés entre les pensionnaires de l'EHPAD et les écoliers ainsi que les collégiens.

- La Zumba old qui a remporté un franc succès auprès des séniors
- En Octobre, nous avons organisé une manifestation à l'attention des séniors autour de la sécurité routière sur le thème « Et si on repassait le permis de conduire. » En Septembre 2018, nous prévoyons de renouveler cette opération, que nous intégrerons cette fois dans le cadre du Village des activités.
- La Matinée « Bien-être et Santé » qui s'est tenue le 29 Juin 2017, a réjoui nos invités.
- Le Traditionnel déjeuner de la mi-carême offert à nos aînés, s'est déroulé à la salle des fêtes, le 8 Mars, dans une ambiance très chaleureuse.



➔ Semaine Bleue à L'EHPAD de Lamentin



➔ Semaine Bleue : activité aquatique à Ravine-Chaude

➔ Zumba Old durant la Semaine Bleue

Malgré l'engagement de la ville, elle ne peut à elle seule apporter toutes les réponses aux problèmes liés au vieillissement. Il doit exister sur le territoire un partenariat avec l'ensemble des acteurs et notamment les associations.



Association Loi 1901 - Service à la personne - Association agréée SAP n°750137648

- **Accompagnement et maintien à domicile**
- **Assistance aux personnes âgées et dépendantes - handicapées**
- **Aide à la famille - garde d'enfants à domicile**
- **Jardinage - homme de toutes mains**
- **Démarches administratives**
- **Soins sociaux esthétiques**

L'activité d'Entraide Sociale et Familiale, Association agréée se divise en deux principaux services garantie par un engagement de qualité au quotidien :

- **Service d'Aide et accompagnement et maintien à domicile (SAAD) :**
L'objectif, est d'aider à domicile toute personne quel que soit son âge ou son handicap, qu'il s'agisse d'une aide ponctuelle (grossesse, naissance, accident, hospitalisation, maladie... ou d'un accompagnement durable pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou handicapées.
- **Services aux personnes SAP :** Les prestations dite confort : entretien du cadre de vie - Ménage - Repassage - Jardinage

Les personnes faisant appel à nos services peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses engagées dans l'année.



13 Résidence Chantilly - Section Bréfort - BP 19 - 97123 LAMENTIN

Tél. : 0590 26 78 02 • Fax : 0590 26 77 63

entraidesocialeetfamiliale@hotmail.fr



Charpente Construction Goyave

PRESTATIONS

Fabrication
Pose en neuf
Fabrication sur mesure
Pose en rénovation
Livraison des produits
Charpente
Gouttières
Restauration de Charpentes
Restauration de maison bois
Aménagement de combles
Mezzanines
Ossature bois
Bardage tôles
Maison en béton
CHARPENTE BOIS
Lamellé-collé
Bâtiments agricoles
Bâtiments industriels
Traditionnelles
AUTRES ÉLÉMENTS BOIS



Charpente-Construction-Goyave

54, rue Félix Éboué
Lotissement
de l'Aiguille
97128 Goyave

Tél.: 0690 63 80 35

Notre priorité
C'est de vous satisfaire

→ L'aide aux personnes âgées et en situation de handicap c'est l'affaire de tous

C'est vrai qu'il y a beaucoup d'associations qui oeuvrent dans le domaine de la culture, du sport et nous lançons un appel pour qu'il y ait davantage d'associations qui s'investissent auprès des séniors et des personnes en situation de handicap.

Oui, nous aimerions pouvoir compter davantage sur les associations. Si nous voulons faire plus, notamment dans les quartiers, il va falloir que nous puissions bénéficier de leur soutien pour mettre en place un réseau d'entraide. Nous sommes aussi en train de recenser cette population et pour cela nous avons besoin de la collaboration de ces associations, celles qui portent les repas, les médicaments, qui fournissent des services à domicile. Nous solliciterons aussi les infirmiers.

Il faut en effet que les lamentinois, prennent conscience que notre population vieillit et qu'en conséquence, nous allons avoir de plus en plus besoin de la collaboration de volontaires qui s'impliquent pour entourer nos séniors. Il est vrai que la municipalité peut, accompagner, soutenir mais nous ne pouvons pas faire à la place des associations. Nous avons besoin d'elles.

Aujourd'hui, il existe ce que l'on appelle la « Silver économie » et il faut comprendre qu'il y a de plus en plus d'emplois à pourvoir dans ce domaine.

Nous devons impulser cette dynamique, car le réseau de solidarité autour des personnes âgées et en situation de handicap est en carence dans notre commune.



→ **Manifestation Handisport au gymnase de Blachon le 12 juillet 2017**



→ **Déjeuner de la mi-carême du jeudi 08 Mars 2018**



→ **Balade et initiation à l'aviron le 15 Juin 2017**

Il y a 30 à 40 ans, les personnes âgées n'étaient pas isolées, le réseau de solidarité était bien différent de celui d'aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle, il est impératif qu'une dynamique se mette en place au niveau de la population, pour arriver jusqu'à nous et nous serons là pour épauler ce mouvement.

Nous sommes d'ailleurs en train de réfléchir à la politique à mettre en place afin d'inciter et motiver les associations à instaurer cette solidarité autour des séniors.

Pour une action efficace envers les personnes âgées et en situation de handicap, nous mutualisons nos forces au sein de la collectivité. Ainsi, nous travaillons en étroite collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui est aussi très actif sur ces questions.

En 2018, nous fêterons les centenaires comme nous l'avons fait en 2017. En Novembre 2018, nous allons mettre en place les « Matinées d'information » en direction des aidants familiaux en partenariat avec le Conseil départemental.

Nous proposerons aussi à notre public l'art thérapie par la peinture. Au niveau des nouvelles activités sportives, nous démarrerons au deuxième semestre le pédalo et proposerons le relais des séniors.

A la fin de l'année nous leur offrirons une « ballade enchantée » avec les jeunes lamentinois qui viendront leur offrir un chanté Noël.

Par ailleurs, pour faciliter le transport, nous prévoyons de mettre en place un partenariat pour qu'un transporteur aille récupérer les personnes âgées à domicile et les ramener chez elles à la fin des manifestations organisées par nos soins.

→ **Matinée sportive Tennis - Mardi 06 mars 2018**





Entretien

Mme **Liliane MAXIMIN-BAJAZET**

Elue en charge de l'insertion sociale et professionnelle

Dans notre projet politique nous avons un objectif fort, celui de l'insertion sociale et professionnelle.

Alors pourquoi avons nous tenu à placer cette thématique comme étant l'une de nos priorités, sachant que cette compétence ne relève pas du champ des politiques publiques municipales ? En réalité, nous l'avons voulu car nous sommes partis d'un constat. Trop de jeunes, sortis du cursus scolaire sans qualification, se retrouvent oisifs au grand désarroi de leurs parents.

Pour encourager l'insertion professionnelle de ces jeunes dans un contexte socio-économique difficile et complexe, nous avons créé un Pôle Enfance Jeunesse et Cohésion Sociale (PEJCS). En collaboration étroite avec l'équipe municipale, nous travaillons tous ensemble afin d'atteindre nos objectifs. Faisons un tour d'horizon sur les actions et dispositifs que nous avons mis en place depuis le début de notre mandature.



➔ Les petits déjeuners de l'orientation

➔ Les actions en faveur de la jeunesse

A notre arrivée, nous avons mis en place le « permis jeune citoyen ». Par cette action nous avons voulu donner un coup de pouce à certains jeunes pour qui, l'absence de permis de conduire était un frein à l'insertion professionnelle.

D'autre part, nous avons créé « Les petits déjeuners de l'orientation », cette action vise à mettre les jeunes face aux représentants d'institution. Cela se déroule dans un esprit convivial autour d'un petit-déjeuner.

Ce sont des rencontres thématiques et sérieuses, que nous avons voulu conviviales, afin que les jeunes se sentent à l'aise pour échanger avec les professionnels, poser des questions et dissiper leurs doutes. Plusieurs thématiques ont été abordées depuis Mars 2017, date à laquelle nous avons démarré ces réunions, parmi lesquelles :

- ➔ L'agriculture un vivier d'emplois
- ➔ La mission locale et moi
- ➔ Se former ou travailler à l'étranger pourquoi pas ?
- ➔ Création, reprise ou cession d'entreprise, qui finance ?

D'autres thèmes ont été traités au cours de ces rendez-vous bi-mensuels.

Nous avons fait un bilan suite à ces rencontres et nous constatons que cette action fonctionne, puisque les jeunes ainsi que les entreprises et institutions partenaires répondent présents.

Nous allons donc continuer et pérenniser ces rendez-vous. Il ne s'agit pas simplement de soutenir les jeunes en leur parlant et en leur apportant un soutien moral, il s'agit de les épauler par des actions concrètes, qui apporteront un résultat concret. Par exemple, avec le dispositif « Permis

Ma vision politique, faire plus, mais surtout faire mieux, à travers tous ces projets que nous initions pour sortir le maximum de jeunes de l'immobilisme et faciliter leur insertion professionnelle. C'est dans cet esprit, que nous cherchons les voies et les moyens afin qu'ils se sentent soutenus dans leur parcours.

jeune citoyen » que nous avons créé, ce fut pour moi un plaisir immense d'être au volant de ma voiture et de me faire klaxonner par un jeune qui a obtenu son permis grâce à ce dispositif. Je vous avoue que plus qu'un remerciement c'est ce genre de résultat concret qui me réjouit, en tant qu'élue. Ce jeune détient ainsi l'un des outils incontournables à son épanouissement professionnel mais aussi dans sa vie au quotidien. Cela peut sembler être une goutte d'eau dans l'océan, mais ce sont ces petites victoires mises bout à bout qui me rendent fière d'oeuvrer pour le bien-être de nos concitoyens. Notre objectif est de multiplier l'exemple de ce jeune, pour faire en sorte qu'avec l'ensemble des actions que nous mettons en place sur le territoire, qu'il y ait de plus en plus de jeunes qui trouvent des réponses, et la satisfaction de leurs attentes.

Ce ne sont pas toujours les grandes actions, les grandes manifestations, surtout quand nos moyens sont limités, qui nous permettront d'être efficaces et efficients. Ce sont aussi des petites actions individuelles de ce type qui font avancer l'intérêt public en participant à résoudre le cas d'une personne, d'une famille, puis d'une autre et ainsi de suite. Certains esprits chagrins pourront dire que les choses n'avancent pas car elles ne sont pas faites en grande pompe, nous ne cherchons pas à instrumentaliser la misère de la jeunesse, mais à être concrets. Nous faisons un triste constat, les jeunes trouvent que les politiques parlent beaucoup et agissent peu, ce qui fait qu'ils restent de leur côté. À Lamentin, nous sommes mobilisés



→ Les petits déjeuners de l'orientation



→ Jeremy VARDARASIN, jeune en insertion aux côtés de Mme NABAJOTH responsable du service insertion et médiation sociale de la ville et de Mme VIN représentante de la SIG.

pour apporter des solutions aux jeunes en difficulté d'insertion. Ainsi, le dispositif «Service civique», a permis à plusieurs d'entre eux d'avoir une activité. Ce dispositif a pour objectif de permettre à tous les jeunes de 18 à 25 ans sans condition de diplôme, d'avoir un cadre d'engagement dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur avenir tant citoyen que professionnel. Aussi, le 25 septembre 2017, 20 jeunes Lamentinois ont signé un contrat d'engagement service civique pour vivre une expérience humaine de 8 mois à raison de 26 heures par semaine au sein de la collectivité de Lamentin. Sous la responsabilité d'un tuteur, ils sont répartis dans 7 services : police municipale, caisse des écoles, médiathèque, affaires éducatives et scolaires, enfance jeunesse, insertion et médiation, environnement et développement durable. Non rémunérés, les volontaires recevront cependant un défraiement compris entre 571.79€ et 677.83€ afin de couvrir les frais qu'ils vont supporter lors de leur mission (déplacement, nourriture etc). Un défraiement en parti financé par l'Etat à hauteur de 90% et la Région Guadeloupe à titre exceptionnel pour les 10% restant. Notre démarche, pour que ces jeunes atteignent leurs objectifs, suppose la mise en place d'un partenariat fort avec d'autres acteurs de l'insertion.

En premier lieu, nous travaillons étroitement avec la mission locale. En effet la mission première de cet organisme est d'accompagner les 16-25 ans. Malheureusement, c'est une parenthèse, mais en tant qu'élue départementale et première vice-présidente de la Mission locale, je dois dire que celle-ci n'est pas assez utilisée par les jeunes.

Ces derniers sont peu attirés par cette administration, qui pourtant leur offre un large panel de dispositifs pour les accompagner sur la voie de l'insertion professionnelle.

Un jeune étudiant en médecine, dont les parents étaient en situation extrêmement précaire, a pu bénéficier de l'aide spécifique de la mission locale afin de poursuivre son cursus.

C'est pourquoi nous prévoyons d'œuvrer au niveau départemental pour que la Mission locale soit mieux connue des jeunes.

Dans un tout autre registre, je voudrais que nous parlions des associations. En effet la Ville de Lamentin accompagne fortement toutes les associations sans exception. Nous avons déjà octroyé bon nombre de subventions, depuis le début de notre mandature aux différentes associations de Lamentin.



→ Les petits déjeuners de l'orientation

Entretien... avec Mme **Liliane MAXIMIN-BAJAZET**



→ **Opération d'insertion avec la SIG pour la réhabilitation de la résidence Z'ABRICOT**

Le Maire reconnaît le travail de toutes les associations, qu'elles soient culturelles, sportives ou sociales, il n'hésite pas à les soutenir malgré les contraintes qui pèsent sur notre budget.

S'agissant de ma délégation, nous trouvons toujours une solution pour soutenir les associations qui se manifestent et demandent de l'aide.

En effet, un jeune qui est impliqué dans une association est un jeune qui n'est pas dans la rue, c'est un jeune qui a un intérêt, voire une passion pour quelque chose. C'est un jeune qui n'est pas oisif, livré à lui-même ou désœuvré. C'est une forme d'insertion.

Actuellement avec l'AJLA, qui est une association d'insertion, nous avons un véritable partenariat qui offre une opportunité aux jeunes en quête d'insertion professionnelle. Ainsi, 12 jeunes lamentinois ont pu bénéficier d'un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI).

Nous souhaiterions que la Municipalité et les associations puissent davantage travailler en partenariat et établir des conventions permettant aux jeunes de s'impliquer et mieux s'insérer dans la société.

On peut également parler de la SIG, en tant que bailleur social qui a mené une belle action en partenariat avec la Municipalité, où 6 jeunes ont participé à la reconstruction et à la réhabilitation de bâtiments dans la Résidence Z'Abricot de Crâne. Il s'agit là encore de contrat à durée déterminée d'insertion ; Cette opération a été menée avec la collaboration de l'assistante sociale de la SIG. L'objectif de ce dispositif était que les jeunes s'approprient leur quartier. « Tu vis dans ton quartier, tu dois le respecter » et tu le respecteras d'autant plus si tu as mis "la main à la pâte", pour la rénova-

tion et l'embellissement de ton quartier. Ce fût aussi pour les jeunes concernés un tremplin professionnel, qui leur a permis de mettre le pied à l'étrier du monde du travail.

→ **Le CLSPD, un outil pour la prévention et la lutte contre la délinquance.**

En 2014, nous avons mis en place le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD.)

Le C.L.S.P.D est une instance locale de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance.

L'objectif du CLSPD est d'apporter une réponse partenariale, cohérente et efficiente en matière de prévention et de gestion de l'ordre public (art. 1^{er} décret du 23/07/07). La finalité du C.L.S.P.D consiste à élaborer une politique locale globale, cohérente, articulée et transversale qui s'adresse à des publics déterminés, sur des thématiques particulières et dans des espaces donnés.

Ce partenariat existant, a été mis en place avec le Conseil départemental, avec l'éducation nationale, avec les associations pour pouvoir mettre en place des actions par le

biais d'une cellule de veille. Evidemment, nous faisons en sorte que ces actions soient adaptées et correspondent aux besoins de la commune de Lamentin, parce qu'il n'est pas question de faire du copié collé. C'est pourquoi nous avons entamé un diagnostic afin de connaître les attentes des jeunes sur le territoire. C'est donc fort de ce diagnostic que nous mettrons en œuvre des actions sur mesure pour sortir ces jeunes de l'oisiveté.

Nous avons de nombreuses actions qui sont menées avec le CLSPD. Parmi elles, une de nos mesures concerne la veille scolaire. En effet, le CLSPD a créé en décembre 2016 en son sein, une cellule de veille scolaire dont les membres se réunissent tous les deux mois. Cette cellule est composée d'élus, de l'inspecteur de la circonscription, du Proviseur du lycée Bertène Juminer, du Principal du collège Appel du 18 juin, de la Directrice de la Maison Familiale Rurale d'Éducation et d'Orientation de Bréfort, des Directeurs des écoles élémentaires, des représentants des services de la ville tels que le Pôle enfance jeunesse et cohésion sociale, de la Police Municipale, du CCAS, mais également du Commandant de la brigade de Gendarmerie de Lamentin. L'objectif étant de proposer des actions destinées à améliorer le climat scolaire et favoriser la réussite des élèves.



→ **Séminaire de formation relatif à la politique communale réunissant tous les acteurs du CLSPD du 19 et 20 Octobre 2017**



→ Plénière de la réinstallation du CLSPD, 4 Juillet 2017

Nous avons par exemple créé une piste mobile d'éducation routière. Il s'agit d'un test mis en place sur deux écoles. Nous avons pour ce faire reçu une subvention du Conseil départemental. C'est pour cela que je dis que nous allons faire vivre ce CLSPD grâce à nos différents partenariats. Partenariat avec le Conseil départemental pour les subventions, partenariat pour l'expertise avec les différents acteurs institutionnels.

Les 19 et 20 octobre 2017, le CLSPD a organisé un Séminaire-Formation relatif à la politique communale de

prévention de la délinquance. Cette manifestation était animée par Mme Gaëlle COMPPER, Criminologue et Docteur en droit, du cabinet Polis-Etudes.

La journée du 19 était destinée aux élus et personnels de la ville impliqués dans le CLSPD.

La matinée du 20 traitait du partenariat. Nous avons ainsi accueilli, la Proviseur de vie scolaire du rectorat, l'inspecteur de la circonscription, les représentants du lycée et du collège, les directeurs des écoles élémentaires, le commandant de la brigade de gendarmerie.

L'objectif étant pour chacun de mieux se situer dans la politique locale de prévention de la délinquance et ainsi permettre une plus grande efficacité de sa contribution au sein du CLSPD.

Nous devons être au plus près de nos concitoyens pour mieux les aider dans leur parcours d'insertion. Il nous revient de leur apporter des réponses adaptées, à leur réalité.

→ Être auprès des personnes en difficulté d'insertion pour mieux les informer et les mobiliser.

Parfois dans le cadre de la permanence que je tiens en mairie tous les jeudis après-midi, je reçois la population. Je rencontre des jeunes et des moins jeunes. Mon constat, suite aux nombreux entretiens que j'ai avec ces jeunes, c'est que beaucoup d'entre eux, n'ont pas de qualification mais sont surtout dans une recherche d'emploi et donc d'une rémunération. Alors, quand on peut leur proposer une formation qui corresponde à leur capacité, je ressens une réticence, car il s'agit souvent d'une formation non rémunérée. Du coup j'ai envie de dire à ces jeunes, que certes le fait d'être payé en contrepartie de la formation leur permet d'avoir de l'argent tout de suite, mais le chemin pour y arriver de façon pérenne c'est la formation.

Qu'elle soit rémunérée ou pas, la formation est le passage obligé. Donc le message que j'aimerais faire passer est d'accepter la formation qui leur donnera un accès à un meilleur emploi et donc une meilleure qualité de vie plus tard. D'autant que même si les formations ne sont pas rémunérées, nous proposons toujours un défraiement pour couvrir leurs déplacements et leurs frais de bouche journaliers.

Nous nous occupons des jeunes, mais aussi des moins jeunes et particulièrement des bénéficiaires du RSA. En effet, la commune a établi une convention avec Pôle Emploi pour mettre en place des ateliers. Nous avons donc des intervenants de Pôle Emploi qui viennent depuis le mois de Mai, pour proposer des solutions à ce public afin de les aider à mieux s'insérer. Ces ateliers leur permettent de devenir employable en apprenant par exemple à faire un

CV, une lettre de motivation. On leur propose des ateliers d'estime de soi... etc.

En 2018, nous irons davantage dans les quartiers, à la rencontre des jeunes, à Crâne, à Bréfort, partout où ils sont en désespérance.

C'est dans ces réunions, ces rassemblements de quartiers que le jeune se sent plus à l'aise. Il semble que beaucoup d'entre eux ne se sentent pas particulièrement à l'aise en Mairie et ce sont souvent ceux qui ont le plus besoin d'aide, qui ne se déplacent pas.

En tant qu'élus, il va falloir que nous comprenions et réfléchissions sur cela afin d'adapter les projets que nous leur offrons. A notre niveau c'est aussi pour ces raisons que nous avons contracté les services d'un médiateur, dans l'optique d'échanger avec eux et d'obtenir des réponses. Notamment, pourquoi ils ne viennent pas quand la ville organise des manifestations. Souvent nous pensons avoir toutes les réponses, mais en vérité, qui mieux que le jeune lui même, peut nous faire part de ses doutes, ses peurs, ses difficultés, ses attentes ? C'est pour cela que nous projetons d'aller vers eux pour obtenir ces réponses.



En conclusion

Nous avons pleins d'idées et la volonté politique est forte. Ce qui nous fait malheureusement défaut, c'est le budget, les aides de l'Etat ont considérablement diminué.

Néanmoins nous faisons en sorte de trouver les moyens pour proposer des projets instructifs et bénéfiques, des formations et des actions individuelles, au profit de notre jeunesse lamentinoise. Il est clair que nous n'avons pas le droit de décevoir notre population. C'est pour cela que comme je l'ai déjà dit précédemment et je terminerai sur ces mots, notre objectif c'est faire au mieux dans le projet politique que nous nous sommes fixés.

QUELQUES ACTIONS DÉJÀ MENÉES :

- Prévention des pétards au collège en décembre 2016.
- Sensibilisation à la violence et aux incivilités (CM1 et CM2) en mars 2017.
- Plénière de réinstallation du CLSPD le 4 juillet 2017, en présence du Préfet de Région, du Procureur de la République, de représentants des Conseils Régional et Départemental, du Rectorat etc.
- Actions de sécurité routière au CM1 (Pistes routières vélo)
 - > Novembre 2017, le 7 à Vincent, le 21 à La Rosière
 - > Janvier 2018, Castel et Pierrette
- Novembre 2017, réunion de rentrée de la cellule de veille scolaire. Education et sensibilisation à la citoyenneté et au vivre ensemble.
- Exposition 9-13 ans, "Moi jeune citoyen" en partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) destinée aux élèves de CM2 et 6^{ème}, du 5 au 15 décembre à la Médiathèque.
- Janvier 2018, Formation des 3 groupes de travail thématiques au sein du CLSPD
- Du 26 au 28 Février 2018, mise en place du permis piéton pour les élèves de CE2.
- 1^{er} trimestre 2018, piste routière pour les CM1
- Du 29 au 31 Janvier 2018, Formation pour le permis internet pour les CM2. Examen permis internet le 12 Mars 2018.



Entretien

Mme **Christiane TREIL-ALBON**

Elue en charge de la Caisse des Ecoles (CdE)

Nous souhaitons que les jeunes lamentinois aient accès à une restauration scolaire de qualité, dans de bonnes conditions d'accueil, ceci à un prix accessible à tous.

Aussi, nous poursuivons, nos objectifs de modernisation de la Caisse des Ecoles.

➔ **Nos objectifs se déclinent sur 4 axes principaux basés sur un seul mot d'ordre : La qualité**

- 1) Des repas équilibrés de qualité
- 2) Une pause méridienne de qualité
- 3) Un temps d'activités périscolaires (TAP) de qualité
- 4) Des réfectoires de qualité

La ville souhaite maintenir un tarif de restauration abordable tout en équilibrant le budget de la caisse des écoles.

À notre arrivée, nous avons maintenu les tarifs existants pendant un an, puis depuis l'an dernier, nous avons choisi de mettre en place un tarif unique. Celui-ci reste bas et continue à faire partie des prix les plus abordables pratiqués par les autres communes.



➔ Self service de la cantine scolaire de Blachon et de La Rosière

Toutefois, nous serons contraints de les remanier légèrement dès la prochaine rentrée, décision que nous avons d'ores et déjà annoncée et expliquée aux parents, qui ont très bien réagi et compris la nécessité pour nous de maintenir l'équilibre financier de la caisse des écoles.

Nous avons décidé d'établir un tarif unique et forfaitaire. Cela permet de mieux gérer, de rétablir une justice et d'éviter les absences de paiement.

➔ **Services aux familles : nouveautés de la rentrée 2017/2018**

> **Suppression de la carte de restauration**

Nous avons donc procédé à la refonte de la base de données de notre logiciel, ce qui nous permet une gestion de nos rationnaires en direct sans carte de restauration et qui place la caisse des Ecoles dans un dispositif d'éco-attitude.

Notre prochain objectif est de rendre le paiement en ligne véritablement effectif et accessible aux familles via notre portail famille.

> **TARIF UNIQUE**

Avant notre mandature, la tarification basée sur les revenus des familles était scindée en 3 catégories. Dans la poursuite de la modernisation de la Caisse des Ecoles,

nous avons souhaité, avec M. le Maire, une tarification plus équitable et simplifiée basée sur les normes en vigueur de grammage des repas selon l'âge des enfants et pour cela nous avons instauré un tarif unique pour les enfants de maternelle et un autre pour les enfants du primaire. Cette nouvelle tarification se traduit par une légère augmentation pour les familles mais reste pour autant le prix le plus bas comparé aux autres communes.

> **GESTION DE L'ACCUEIL**

La mise en place de tickets a pour but une meilleure fluidité du public.

« Une réflexion sera menée à court terme sur un horaire continu pour permettre un service plus flexible et plus favorable aux parents qui travaillent. »



➔ **La note B "satisfaisant" pour le bon respect des procédures, plaçant la cuisine centrale de Lamentin parmi les meilleures.**

CHAMPAGNE L'HOSTE

Demi-sec

Robe claire, nez fruité.
Très rond en gardant une belle fraîcheur
et agréable en bouche avec des notes
de fruits mûrs,
agréable au palais.
Idéal pour l'apéritif et repas.



Blanc de Blancs Prestige

Ce blanc de blancs est idéal pour l'apéritif, Robe doré
aux reflets verts où des bulles dynamiques forment un
cordon régulier. Fleurs blanches, Petits fruits au nez
sur fond de pâtisserie. Fine mousse en bouche
sur un vin tendre.



Rosé

Champagne rosé avec une belle couleur vive, fruité au nez
et très rond en bouche avec des notes de fruits rouges,
le tout en restant frais.



Brut tradition

Robe claire, nez fruité.
Très rond en gardant une belle fraîcheur
et agréable en bouche avec des notes
de fruits mûrs,
agréable au palais.
Idéal pour l'apéritif et repas.

Primé par le Guide Hachette des Vins 2018

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération

Représenté en Guadeloupe
par Mme Sylvie DESIMPEL

0690 65 02 10 E-mail : sylvie.desimpel@laposte.net



→ Qualité des repas et amélioration du service une préoccupation permanente La note B "SATISFAISANT"

Dès 2014, nous avons mis en place une démarche qualité extrêmement rigoureuse.

Ainsi, lors du dernier contrôle sanitaire des services de la Préfecture, la cuisine centrale a obtenu la note B «satisfaisant» pour le bon respect des procédures, plaçant ainsi la cuisine centrale de Lamentin parmi les meilleures de Guadeloupe.

Cette performance est le fruit du management de la Directrice de la Caisse des Ecoles, Mme MOZAR qui vise l'excellence au quotidien.

Je tiens à féliciter toute l'équipe de la cuisine centrale et particulièrement le chef de production pour leur professionnalisme et la qualité des repas servis aux 1600 enfants de Lamentin.

Encore toutes mes félicitations à vous tous !

J'ai remis une feuille de route rigoureuse et exigeante afin de viser, prochainement, la note A, la plus élevée en matière de contrôle qualité en restauration collective. Nous en sommes capables et nous y travaillons.

Par ailleurs, il est à souligner qu'une délégation dont je fais partie se rend chaque année au congrès AGORES de la restauration collective afin d'actualiser leurs connaissances dans ce domaine. Nous sommes d'ailleurs très rigoureux dans l'élaboration équilibrée des menus.

→ Les réfectoires : Une nouveauté : Les selfs

La Caisse des Ecoles a pour projet de continuer sa politique de modernisation de ses réfectoires par l'installation de selfs dans le but de rendre ces lieux plus agréables tout en responsabilisant les enfants et en évitant le gaspillage alimentaire. Il faut savoir que nous avons déjà deux réfectoires déjà équipés en self, il s'agit de La Rosière et Blachon.

→ Notre challenge : Améliorer la qualité de l'encadrement de la pause méridienne en passant par la formation du personnel

Dans l'optique d'évoluer vers un meilleur encadrement des enfants, la Caisse des Ecoles a mis en place un partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Celui-ci propose un véritable plan de formation pour les agents d'animation de la CdE., afin de leur permettre d'améliorer la prise en charge des enfants.

Les activités proposées après le repas sont prioritairement basées sur les objets et matériaux de récupération. Les activités et les jeux proposés en fin de pause, doivent permettre le retour au calme avant la reprise des cours.

En ce qui concerne la pause méridienne, elle est rythmée par les temps forts de l'année, tels que, Noël, Carnaval, Pâques, fête des parents ainsi que la fête de fin d'année. Ces grands rendez-vous, permettent de mettre en exergue, tous les projets éducatifs réalisés par les enfants accompagnés de leurs animateurs.

Nous réfléchissons par ailleurs sur cette question. En effet, on s'est aperçu que souvent, les enfants reprennent à 14h, en étant fatigués. Du coup, durant cette pause méridienne nous mettrons en place des activités ludiques mais douces

avec la collaboration des associations. On pense à des activités de relaxation, des ateliers de lecture et de contes, des temps de pause musicale, etc. Cela permettra aux enfants de reprendre à 14h en étant plus calmes et plus apaisés.

→ Le temps d'activités Péri-scolaire (TAP) un moment important dans la scolarité de l'enfant :

Les activités péri-scolaires sont obligatoires depuis 2014. La programmation des activités du TAP a été perturbée par l'arrêt brutal des contrats aidés, prononcé par le gouvernement. Cependant, à Lamentin, nous avons fait le choix de maintenir le TAP pendant une année, tout en gardant la qualité des activités proposées. Nous avons fait ce choix en pensant aux parents qui travaillent, mais aussi pour éviter l'oisiveté des enfants. Au vu du déficit communal créé par ce dispositif, l'Etat a donc décidé de laisser aux communes le choix de maintenir ou non le TAP pour la rentrée 2017/2018. A Lamentin, nous avons pris le parti de maintenir le TAP, tous les mercredis de 8h à 12h, en pensant aux familles, qui seraient prises de court et n'auraient pas le temps de s'organiser. Nous avons voulu par ce choix éviter que les enfants dont les parents n'auraient



→ Carnaval des enfants 2018

pas pris les dispositions nécessaires, se retrouvent seuls, livrés à eux même dans la rue ou encore oisifs toute la journée devant la télé. Cette réflexion a été menée en commission des affaires scolaires avec mon collègue élu, M. CITADELLE ainsi qu'avec le Maire.

En conséquence, pour la prochaine rentrée, prenant en considération les motifs énoncés précédemment et aux vues de l'enrichissement des enfants, nous avons choisi de poursuivre le TAP sous une autre forme. Cette prestation aura évidemment un coût, lequel restera raisonnable, pour les parents qui souhaitent y maintenir leurs enfants. Notre objectif est de lutter contre l'évolution de la délinquance et d'empêcher la progression d'enfants désœuvrés, livrés à eux-mêmes. C'est une action préventive. Bien sûr, nous avons le CCAS qui viendra en aide aux familles les plus nécessiteuses afin qu'elles aient accès à ce nouveau dispositif que nous mettrons en place. Nous avons travaillé récemment en commission sur les horaires, nous avons tenu compte des parents qui travaillent et avons retenu les mercredis, de 8h à 11h et de 14h à 16h30.



→ Mars 2017 - L'UDCAG accueille les enfants du TAP pour un atelier d'initiation aux plantes médicinales

EN CONCLUSION, nous souhaitons plus que tout une Caisse des Ecoles performante, un personnel bien formé, un encadrement optimal basé autour de la relation personnel et enseignant, deux entités qui servent les mêmes causes : L'épanouissement et la réussite scolaire des enfants.



Entretien

M. **Christian CITADELLE**

Elu en charge de la politique éducative et des affaires scolaires

➔ **La commune de Lamentin s'engage pour la réussite de ses étudiants**

Je veux commencer en disant que nous voulons soutenir nos étudiants lamentinois et leur permettre d'être bien dans leurs études. Nous voulons apporter le plus, pour que le facteur social ne soit pas un frein vers l'excellence

C'est pour cette raison que nous privilégions le dispositif de la Bourse des étudiants lamentinois (BEL). Cette aide vise à soutenir financièrement les jeunes lamentinois qui poursuivent leurs études, alors même qu'ils sont en difficulté financière. Nous devons les accompagner, afin qu'ils poursuivent leur cursus scolaire en toute quiétude

sans avoir à se soucier de l'aspect financier, du moins qu'ils n'aient pas à y renoncer par manque de moyens. A Lamentin, nous avons un objectif, celui de viser l'excellence. Nous voulons que les étudiants lamentinois sachent qu'ils sont soutenus, encouragés et qu'il y a d'autres personnes en dehors de leur famille qui croient et espèrent en eux.

Nous avons travaillé la Bourse des Etudiants Lamentinois (BEL), de telle sorte que son attribution soit plus juste et plus équitable par rapport à ce qui se pratiquait auparavant. Cette bourse est un véritable complément aux autres aides dont peuvent bénéficier les étudiants.

Notre politique éducative qui vise à promouvoir l'excellence lamentinoise a pour objectif principal de permettre à un maximum de nos jeunes étudiants d'accéder aux études supérieures en intégrant les meilleures voies d'excellence.

La ville de Lamentin organise aussi le Prix du Conseil Municipal, qui vise à récompenser l'ensemble des bacheliers lamentinois.

Par ailleurs, la ville a dégagé en 2017 un budget de 20 000 €, afin de financer des voyages pédagogiques pour différents élèves.

En contrepartie de toutes ces actions au profit des étudiants, nous voulons que nos jeunes lamentinois s'impliquent en retour par des actes citoyens. On pense notamment à des actions environnementales avec la collaboration des associations.

Nous sommes en train de travailler là-dessus dans le but de partager leurs parcours et leurs expériences.

Par exemple, cela peut s'appliquer au travers de l'investissement des plus anciens auprès des plus jeunes en témoignant de leur propre expérience. Cela peut être aussi par le biais de certaines actions menées dans le cadre du CLSPD, où certains jeunes peuvent être des modèles pour d'autres qui sont en difficulté. Ils peuvent aussi participer à des actions de soutien scolaire ou parrainer une classe et témoigner de leur parcours réussi.

C'est dans le cadre de cette démarche que, la Ville organise le prix des CM2.

➔ **Notre démarche vers l'excellence commence dès l'école primaire**

Le prix des CM2, qui a pour slogan, Coopération, Citoyenneté, Excellence, est un concours entre tous les élèves de CM2 de la commune.

Anciennement appelé le Prix de la ville, il a été modifié par l'équipe municipale en place, afin de permettre aux enfants d'être ensemble pour coproduire un travail de qualité. Notre société a changé et nous devons intégrer même à l'école de nouvelles façons de travailler, afin d'amener les jeunes à atteindre leurs objectifs personnels, dans les objectifs communs et cette excellence, qui aujourd'hui est essentielle pour trouver sa place dans la société.





→ Voyage pédagogique des Saintes

Nous avons donc privilégié dans ce concours, le travail en groupe sur toutes les épreuves, que ce soit en français, en mathématiques, en histoire et géographie, en arts plastiques ou en sport, c'est l'équipe qui doit gagner. La finalité de ce concours c'est d'améliorer les résultats scolaires des enfants, améliorer le comportement citoyen de l'élève. Autrement dit développer l'esprit d'équipe, d'entraide, de cohésion, de solidarité et de partage. Je suis intégré au sein d'une équipe et si mon équipe réussit, je réussirai moi aussi. Par ce concours on amène tout le monde à grandir et cela va améliorer les résultats, du groupe et de chacun. Parce qu'évidemment, notre but, c'est d'améliorer les résultats sur le territoire.

Nous avons constaté qu'auparavant, tous les élèves ne participaient pas à ce prix. En effet, tous les parents ne signaient pas l'autorisation, persuadés que leurs enfants n'avait pas le niveau et que donc pour eux ce serait un échec. Aujourd'hui, tous les enfants sans exception y participent car il ne s'agit plus d'individualité, mais d'équipe. C'est toute la classe, y compris le professeur, qui grandit, se dépasse et gagne. A l'issue, c'est la classe qui gagne le prix avec son instituteur. Généralement, il s'agit d'un voyage pédagogique. Par exemple, en 2016, accompagnés de leur professeur, les enfants ont passé une semaine aux Saintes, à Terre de Bas. Ils ont fait de la poterie avec des artisans, appris à faire des nasses avec des pêcheurs, appris à cuisiner des tourments d'amour. Ils ont vécu en immersion avec la population qui leur a enseigné en l'espace d'une semaine, ce que représente la vie aux Saintes.

Durant ce voyage, l'enseignant était présent pour garantir la dimension pédagogique du séjour, comparativement à la pratique antérieure, où il s'agissait essentiellement d'un voyage touristique.

Par ailleurs, je souhaiterais parler de l'aide matérielle que nous apportons aux écoles.

La commune investit dans les écoles pour améliorer l'accueil et le confort des élèves.

Notre objectif est de parvenir à faire en sorte que les enfants soient bien dans l'enceinte scolaire. Ceci passe par plus de confort selon plusieurs critères importants, tels que :

- La sécurité,
- Le matériel
- L'équipement

En ce qui concerne le matériel nous tentons de faire au mieux avec des moyens de plus en plus réduits. Pour autant, nous avons remplacé cette année l'ensemble des manuels scolaires car les programmes ont changé il a donc fallu investir sur de nouveaux livres.

Au niveau de l'équipement, l'ensemble des écoles primaires ont été munies de tableaux numériques. De plus, les écoles primaires et maternelles ont reçu au moins 5 tablettes chacune. Nous sommes conscients que cela n'est pas suffisant

et nous faisons en sorte de faire mieux. Toujours au niveau des nouvelles technologies, deux écoles bénéficieront cette année du plan numérique, il s'agit des écoles de Blachon et du Bourg 1. Ces deux écoles recevront la valise contenant une trentaine de tablettes pour la prochaine Rentrée 2018/2019. Il faut savoir que nous faisons de notre mieux pour répondre dans les meilleurs délais, même si cela n'est pas toujours évident.

Nous avons fait un gros travail depuis notre arrivée, afin de répondre aux normes parasismiques. L'Etat a lancé un vaste programme d'aide pour la mise aux normes parasismiques des établissements scolaires, le plan séisme Antilles-Guyane. Ce plan a comporté deux phases. Lors de la première phase aucune école de Lamentin n'en a bénéficié, car rien n'avait été fait par l'ancienne équipe municipale. Tandis que pour la 2^{ème} phase, avec l'équipe en place, nous avons demandé que Lamentin soit intégrée au plan séisme, grâce à un accord cadre établi avec l'Etat, qui financera à hauteur de 50% (soit une participation de 10 Millions d'€), la reconstruction ou le confortement des écoles du territoire. Dans ce cadre, nous procéderons à la construction de l'école de Caillou, où seront scolarisés les élèves de Castel et ceux de Vincent. Les autres écoles bénéficieront d'un programme de confortement afin qu'elles répondent aux normes parasismiques. L'architecte de l'école de Caillou a été choisi, les marchés sont sur le point d'être lancés. Nous planifions l'ouverture de cet établissement dans 2 ans si tout se passe bien.

→ Prix des CM2 2017 "Coopération Citoyenneté Excellence"



→ La Mairie soutient l'action pédagogique du corps enseignant et favorise l'ouverture des enfants sur leur environnement

Notre engagement porte sur de nombreuses actions que nous mettons en place avec les écoles. Je souligne au passage, que nous faisons partie des rares communes qui proposent des actions éducatives afin de renforcer l'accompagnement des enseignants dans leur mission d'éducation. En effet, en dehors du prix des CM2 nous avons :

- Les foulées des CM1,
- Le Prix du Conseil Municipal en l'honneur des bacheliers
- Nous avons également le Day Happening en partenariat avec la médiathèque,
- Actions médiathèque
- Sortie pédagogique
- Ciné Kid et Ciné Timoun
- La musique à l'école
- Voyage pédagogique



→ Prix des CM2 2017 "Coopération Citoyenneté Excellence"

Le 27 Avril 2018, nous avons organisé à la médiathèque, le championnat de lecture à haute voix pour les élèves de CE1/CE2. Ce fût une belle réussite.

La conseillère départementale en charge de l'éducation a salué chaleureusement ce projet innovant en affirmant que Lamentin était un exemple à suivre en la matière. Elle s'est d'ailleurs proposée comme membre du jury.

Par ailleurs, nous sommes en train de mener une importante action au profit des Bibliothèques et Centres Documentaires (BCD), des écoles, afin qu'elles puissent renouveler significativement leur fond. Nous avons mis en place pour ce faire un crédit auprès des écoles, certaines d'entre elles d'ailleurs ont déjà passé commande.

D'autre part, nous avons accompagné différents projets, tel que celui porté par l'école de Blachon, autour du petit-déjeuner en collaboration avec la mutualité française. La municipalité a soutenu également plusieurs initiatives sur le jardin créole.

Un projet de jardin de Noël, avec la Maternelle de Castel en partenariat avec l'UDCAG a vu le jour. L'école de Castel, a organisé un voyage pédagogique à la Barbade que nous avons soutenu également.

→ Action de sécurité routière à l'attention des CM1



Il ne faut pas oublier tout le financement que nous mobilisons pour les sorties scolaires et le transport, soit un montant de 35 780 €.

Ces quelques exemples, montrent que la Ville de Lamentin s'implique véritablement dans l'éducation de ses enfants et qu'un partenariat fort, s'est mis en place avec les directeurs, les enseignants et le rectorat.

Nous sommes aussi très mobilisés sur les questions relatives à la sécurité et à la politique de prévention dans les écoles.

La sécurité dans les établissements et la politique de prévention à destination des scolaires : une priorité pour l'équipe municipale.

Il faut dire que dans ce registre Lamentin est très active, au travers du CLSPD, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Dans le cadre du CLSPD, nous avons constitué une cellule de veille scolaire, en partenariat avec la Police et la Gendarmerie, qui permet de signaler et de prévenir tous les incidents qui surviennent ou pourraient survenir dans l'enceinte scolaire. Grâce au CLSPD nous mettons en place bon nombre d'actions préventives, telles que :

- La Charte contre la violence
- L'opération des pétards y'en a marre
- Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, le CLSPD a organisé des pistes routières à destination des élèves de CM1 et CM2.
- Des interventions ont été menées dans les écoles pour lutter contre le harcèlement.

D'autres belles actions ont été conduites par la ville, comme :

- Le permis piéton
- Le permis internet

La charte Violences et incivilités. Les enfants ont produit de belles oeuvres, en art plastique, en chant, ou en poésie.

→ LE PEDIBUS

Par ailleurs, nous avons mis en place l'an dernier, le PEDIBUS. Il s'agit d'un transport scolaire pédestre qui permet d'acheminer les élèves vers leur école puis de l'école vers leur domicile. Ce magnifique projet communal a été félicité et récompensé par le Trophée des Outremer durables. Plusieurs objectifs ont été atteints grâce au Pédibus, moins de voitures, donc moins d'embouteillage aux abords des écoles ainsi qu'une plus grande sensibilisation des enfants pour les problématiques liées à la protection de l'environnement et du développement durable, mais aussi favoriser la socialisation, l'exercice physique, l'apprentissage des dangers de la rue et l'autonomie des enfants. Nous avons donc depuis Avril 2018, réactivé le PEDIBUS.

Nous entreprenons de nombreuses actions pour lutter contre l'insécurité à l'école et pour la prévenir, toutefois il est dommage que cela ne soit pas assez visible. Nous voulons mettre en valeur le gros et beau travail effectué par les élèves et le corps enseignant. Aussi, nous souhaitons aller plus loin, lors de la prochaine rentrée. Notre grand projet, est d'organiser un événement dans les écoles, avec les enfants et les professeurs, où ils pourront se présenter sur scène devant un public, afin de mettre en lumière le magnifique travail qu'ils réalisent. Cela passera par des représentations en chants, en théâtre, en slam...



→ PÉDIBUS



Pour mener à bien l'ensemble des opérations, la relation que nous avons tissé avec les associations de parents d'élèves est primordiale.

Nous sommes à l'écoute et plutôt réactifs à leurs demandes et nous nous rencontrons régulièrement. Je sais que les associations des parents de Lamentin ont monté une association de tous les parents du territoire et nous aurons le plaisir de les rencontrer. Nous souhaitons qu'ils soient investis à nos côtés pour qu'ensemble nous menions à bien, de façon constructive, les affaires éducatives et scolaires de Lamentin, s'agissant notamment du temps périscolaire.

→ Le temps périscolaire : Un véritable enjeu de société

Cette année Lamentin a préféré rester sur une semaine de 4 jours et demi d'école, avec un après-midi libéré, tandis que d'autres communes sont passées à 4 jours. Pour quelle raison avons nous voulu rester à 4 jours et demi ?

Simplement parce que, nous avons voulu nous donner le temps de la réflexion pour que ce mercredi qui sera dégagé puisse être véritablement un temps d'éducation. Dans le but de proposer aux parents des outils qui répondent à leur besoin. En effet, il ne suffit pas de dire que nous allons fermer l'école le mercredi si à côté de cela il n'y a rien à proposer. Il faut que nous puissions offrir aux enfants, sans vouloir se substituer aux parents bien sûr, des activités, qui leurs per-

mettront, d'avoir la certitude que leurs enfants seront occupés à des activités pédagogiques pour échapper à l'oisiveté.

Il me semble qu'il est important d'avoir ce temps périscolaire car il est prouvé qu'il permet aux enfants d'être mieux, moins agités, plus concentrés et détendus. Il vaut mieux investir très tôt sur l'éducation, plutôt qu'investir plus tard sur des maisons de redressement, des prisons, ou sur le chômage, qui, dans tous les sens du terme, coûtent très chers à la société.

A ce stade, je pense que nous sommes dans la bonne direction, cependant notre challenge est de réussir à assurer une passerelle entre les quartiers et l'école.

Les enfants doivent retrouver quand ils rentrent chez eux, dans leur environnement social, ce lien périscolaire. L'animation des quartiers, du lieu de vie de l'enfant doit être plus marquée, pour que nous ayons une continuité après l'école, grâce à l'implication des parents, des associations et des voisins. Ceci pour plus de stabilité et d'équilibre chez l'enfant.

Mon rêve serait que les jeunes lamentinois se sentent tout simplement, bien dans leur ville. Ce sera notre défi pour la suite.



→ Cérémonie des bacheliers 2017





Entretien

Mme **Nadège PERMAL**

Elue en charge de l'enfance et de la jeunesse

➔ **Que pensez-vous de l'accueil des jeunes enfants sur le territoire de Lamentin ?**

Il y a beaucoup à faire dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants sur notre territoire et de manière plus large pour les familles lamentinoises.

Bien qu'il existe des structures telles que les accueils de loisirs sans hébergement associatifs ou municipaux, des crèches et autres espaces dédiés aux enfants, cela ne suffit pas à couvrir tous les besoins.

Sur ce dossier et de manière générale dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, nous avons recréé dès notre arrivée en 2014, le partenariat avec la CAF en relançant le « Contrat Enfance Jeunesse » (CEJ) qui nous permet

de cofinancer et de mettre en place des actions centrées sur les jeunes lamentinois et leur famille. Grâce à ce partenariat, la municipalité est en mesure de proposer aux familles, pendant le mois de juillet, une prise en charge de leurs enfants dans le cadre de l'ALSH, pour un coût oscillant entre 45 et 65 euros en fonction de la situation des familles. Ce n'est pas rien, surtout quand on sait qu'en moyenne un centre aéré d'un mois peut coûter jusqu'à 400 euros voire plus par enfants. Nous à Lamentin, nos enfants peuvent



➔ ALSH : visite du Parc des Mamelles

pratiquer des activités culturelles, sportives, ludiques de 7h à 17h pour un montant maximum de 65 euros. Ce n'était pas le cas avant l'arrivée de cette nouvelle municipalité.

Toutefois, malgré cette belle avancée, il reste beaucoup à faire et c'est un domaine où tout un chacun a un rôle à jouer.

➔ **Comment la commune de Lamentin aménage-t-elle son territoire pour tenir compte des besoins des jeunes enfants ?**

Cette question m'invite à me remémorer l'époque, où j'étais jeune mère, il y a de cela quelques années. A cette époque, où l'ancienne équipe était au pouvoir, il n'existait pas de moyens de garde pour mon fils. Je trouvais dommage, que les jeunes mères qui étaient dans mon cas, rencontrent autant de difficultés pour faire garder leurs enfants, ce qui mettait un frein à leur réinsertion sociale et professionnelle. Pourtant, la Ville se disait dynamique. C'est pour cette raison que durant la campagne j'ai axé mon discours sur la nécessité de revoir et d'accroître l'offre de garde d'enfant sur le territoire. Ainsi, à travers une politique de proximité, nous voulons être plus près de la population et des quartiers, afin de pouvoir mieux répondre à cette

demande. C'est vrai qu'en travaillant avec les équipes je me rends compte que le secteur de la petite enfance et de la jeunesse n'est pas évident et facile à gérer, au vu des contraintes que nous rencontrons. Notre mission consiste essentiellement en la construction et l'entretien des bâtiments. L'initiative privée est donc primordiale et on comprend mieux pourquoi il y a tant de difficultés à mettre en place des choses dans le domaine de la garde d'enfants. Néanmoins, nous tenons à répondre à ce réel besoin qui existe sur notre territoire. Et l'on peut dire que nous réussissons grâce à la volonté affirmée du Maire jumelée à l'ingéniosité et l'expertise des services en charge de la petite enfance à trouver tout de même des solutions pour pallier à un manque certain.

Notre mission vise à déployer une véritable politique de proximité. Par rapport à cela, nous avons un projet de réhabilitation d'un local, à Pierrette en vue de la création d'une structure d'accueil de jeunes enfants. Il est vrai que quand on regarde la répartition des structures d'accueil de jeunes enfants, Pierrette est un peu dépourvu.

De manière plus globale, la politique Enfance-Jeunesse se construit avec la population. Cette dernière nous exprime un besoin et nous, politiques, nous avons pour mission de transformer ce besoin en projet concret en tenant compte de nos contraintes budgétaires et juridiques, imposées par l'état. En d'autre terme, nous ne voulons pas faire des projets pour faire des projets, comme c'est trop souvent le cas. Une construction doit être une réponse à un besoin exprimé la population. Nous prenons le temps d'évaluer les risques, d'étudier la faisabilité du projet et d'aller chercher les budgets extérieurs auxquels nous pouvons prétendre.

→ Qu'en est-il des infrastructures de loisirs pour les jeunes enfants ?

En matière d'infrastructure de loisirs pour les jeunes enfants, mon rêve serait que nous parvenions à développer, dans les quartiers, des espaces de proximité intergénérationnels, où parents, enfants, et grands-parents pourraient s'y retrouver, les enfants s'y amuser, les adultes faire du sport et les seniors discuter. Notre premier projet en ce sens est en préparation pour le parc de la Verdure.

→ La place des parents dans la politique de jeunesse mise en place par la municipalité

Nous avons décidé de développer une politique de soutien à la parentalité. En effet, on a souvent tendance à se concentrer sur les enfants. Cependant, nous avons choisi d'aborder la problématique à l'envers en intégrant les parents dans notre démarche. On ne naît pas parent, on le devient. Comme toutes les choses de la vie cela s'apprend et ce n'est pas toujours évident. Quand on est jeune parent, on ne sait pas toujours comment s'y prendre et l'éducation que l'on a reçu de ses propres parents ne marche pas à tous les coups avec les jeunes d'aujourd'hui. Aussi dans ce contexte qui provoque stress, doute, inter-

rogation des parents, nous avons ressenti le besoin de créer un espace où la parole et les échanges sont libres. Un lieu où les parents peuvent partager leur expérience, apprendre et mieux comprendre. Dans cet espace, où la parole est sans tabou et sans jugement, les parents parviennent mieux à appréhender les difficultés qui sont les leurs et à y faire face.

C'est une action que nous menons avec le concours d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une psychologue.

Mon seul regret, c'est qu'il n'y ait pas assez de parents présents, au regard de la strate de notre population, qui participent à ces rencontres. Est-ce par peur, par manque d'intérêt...? Nous pensons y remédier en déplaçant la parole aux parents dans les quartiers.

→ Votre délégation concerne plus largement toute la jeunesse ?

Ma délégation a pour domaine d'exercice, l'enfance et la jeunesse, j'ai coutume de dire de 0 à 18 ans.

C'est vrai que les premières années ont été consacrées aux tous petits mais pour l'année 2018, nous souhaitons mettre en place des actions pour les ados. Ainsi, nous allons lancer deux actions « CREA ADO » et la « LUDO-MOBILE ».

L'idée du projet CREA ADO est partie d'un constat, le manque de lieu d'expression pour les adolescents, alors



→ Ecole Maternelle Pierre Blanche de La Rosière

que ces derniers sont en pleine période de construction. Je trouve dommage par exemple, que ce ne soit qu'en classe de 3^{ème}, qu'on leur propose des stages de découverte des métiers. Par ailleurs, ces stages sont généralement liés à l'école et pour certains, le rapport difficile à l'école limite leur investissement dans ces différents stages.

Aujourd'hui, il est compliqué de mobiliser les jeunes sur les différentes manifestations organisées par la municipalité, en raison de la place qu'occupent les nouvelles technologies dans leur quotidien. Aussi sur l'aspect loisirs, je voudrais que ces jeunes aient la possibilité d'expérimenter des choses, qui pourquoi pas, feront émerger de futures vocations et talents. C'est une façon de les accompagner dans leur construction personnelle, d'où les CREA ADO et la LUDOTHEQUE, que nous proposerons en partenariat avec le collège.

CREA ADO, durera une semaine pour des groupes de trente enfants. Encadrés par des professionnels, les jeunes pourront pratiquer durant cette première session, du HIP-HOP, de la street dance et du street art.

Pour la LUDOTHEQUE, l'idée est surtout de permettre aux enfants de rester dans l'enceinte de l'école. C'est une manière de faire de la prévention contre le harcèlement et la petite délinquance, sans oublier bien sûr l'aspect ludique, où les jeunes pourront se retrouver dans une ambiance conviviale et détendue. Le principal du collège, qui est très favorable à cette initiative, mettra une salle à notre disposition durant la pause méridienne. Quand les enfants ne souhaiteront pas forcément jouer, nous mettrons en place des petits groupes de parole, au sein desquels ils pourront communiquer, échanger sur les événements de leur journée ou les problèmes qu'ils rencontrent. Nous profiterons de ce moment privilégié avec les adolescents pour effectuer des sondages sur le terrain, pour tenter de savoir quels sont leurs besoins, leurs désirs sur le territoire.

L'ensemble des actions énoncées sont rendues possibles d'une part grâce au travail mené par le service enfance-jeunesse du pôle cohésion sociale de la ville et les divers partenariats que nous avons mis en place avec les acteurs locaux et institutionnels tels que la CAF.

Je conclurai en disant que mon objectif, est que la population lamentinoise soit fière de sa commune. Qu'elle puisse se dire, du tout petit au sénior en passant par l'ado et ses parents « je suis fier d'être lamentinois car il fait bon vivre chez nous ».



→ Parole aux parents Octobre 2017



Entretien

M. **Yvon COMBES**

Elu en charge de l'Etat civil, de l'Administration et du Protocole

LA VILLE DE LAMENTIN REMPORTE LE PRIX TERRITORIA D'ARGENT

→ **Qu'est-ce que le prix Territoria ?**

*Le prix Territoria est organisé
par l'Observatoire national de l'innovation public.
Il est ouvert à tous les acteurs publics locaux et concerne
tous les domaines d'innovation dans les territoires.*

Dans un environnement marqué par la raréfaction des ressources attribuées aux collectivités, celles-ci doivent de plus en plus se réinventer et placer l'innovation au cœur de leurs politiques. Pour chaque domaine d'innovation, un comité d'experts effectue la présélection des meilleurs

dossiers au regard des critères de l'Observatoire National de l'innovation publique, parmi lesquels la qualité novatrice des travaux ou encore la capacité à être transposé à d'autres collectivités et la bonne utilisation des deniers publics.



→ Prix Territoria d'argent décerné à la ville de Lamentin par M. Le Ministre de la cohésion des territoires M. Jacques MEZARD, au Sénat

C'est dans ce cadre, qu'à Paris, au Sénat, le dimanche 19 octobre 2017, le jury du Prix Territoria 2017, présidé par Monsieur Jacques MEZARD, Ministre de la cohésion des territoires, a décerné à la Ville de LAMENTIN le prix TERRITORIA D'ARGENT 2017, dans la catégorie « Ressources Humaines », pour sa démarche « **Mieux vivre ensemble au travail** ».

La ville a mis en œuvre un plan pour améliorer la qualité de vie au travail : le plan « Mieux vivre ensemble au travail »

Mettre l'accent sur l'alliance entre le travail et le bien-être autour du plan « Mieux vivre ensemble au travail » c'est le pari que s'est lancée la ville de Lamentin.

Il s'agit d'intégrer le concept de bien-être au travail dans le processus de management à travers une pratique permanente d'opérations et d'actions collectives.

Ces actions relèvent de plusieurs domaines : la formation, la santé et le bien-être au travail. Pour ce faire, il a été nécessaire d'entamer au préalable une réflexion sur l'amélioration des conditions et de l'environnement de travail qui s'est traduite par une relocalisation des services, et se poursuit par l'amélioration et la modernisation des structures existantes en attendant le nouveau centre technique municipal.

Parallèlement à ce chantier, une des orientations stratégiques de la politique de ressources humaines est de travailler en équipe autour des questions de bien-être et de management bienveillant.

Le contexte de la fonction Ressources Humaines à Lamentin a été celui d'une refonte et d'une modernisation de l'organisation. Outre la revalorisation des carrières et la généralisation du régime indemnitaire, les défis immédiats à relever ont été, ceux d'une réorganisation claire et cohérente de l'organigramme interne et le rétablissement d'un climat de confiance, propice à l'intensification progressive des échanges internes.

Comment donc évoluer et innover afin de réduire l'absentéisme, encourager et permettre une meilleure cohésion et transversalité des équipes à tous les niveaux d'encadrement ? Notre réponse : l'humain.

En un mot, replacer l'homme au cœur de la productivité pour que notre administration gagne en efficacité.

A cet effet, tout un programme est développé et continue à être amélioré par le biais de séminaires, d'opérations et d'activités de bien-être pour l'ensemble du personnel de-

puis le mois de mai 2017 et tout au long de l'année 2018 (café-psycho sur des thématiques variées, marches cohésion, relais du bonheur, petits déjeuners managériaux, matinées d'information et de formation thématiques...).

Le développement des compétences des agents est un autre des axes majeurs de cette politique, elle porte actuellement sur les services techniques et la caisse des Ecoles.

Ainsi, cette phase de redynamisation de notre administration a porté dans un premier temps sur un bilan de positionnement d'une centaine d'agents des services techniques et de La caisse des écoles pendant plusieurs mois.

Le bilan de positionnement et les rencontres individuelles ont permis d'étudier les parcours individuels, de détecter les difficultés éventuelles notamment d'illettrisme dans le but de rééquilibrer les compétences et de proposer des parcours de formation individualisés aux agents. A cet effet, un marché de formation est en cours d'élaboration.

La santé au travail est un des autres axes forts développés par la Direction des Ressources Humaines, depuis le mois de mai 2016. Aussi, en partenariat avec des associations spécialisées, mutuelles ou autres organismes de santé et/ou de prévention nous développons un plan d'action et une programmation plurielle afin d'informer et d'assister nos agents.

Aujourd'hui, l'analyse structurelle des arrêts maladies de la ville de Lamentin sur les années 2016 et 2017 nous montre que ceux-ci sont essentiellement dus aux accidents de travail et à la pénibilité du travail. A cet effet, nous avons orienté notre action principalement sur la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), les formations de prévention des risques liés à l'activité (PRAP) et une information plus généralisée sur les questions de santé.

En sus, notre réflexion se poursuit en partenariat avec le CNFPT sur les questions de management participatif et bienveillant. Le lancement a eu lieu en mai 2017 avec l'organisation d'un séminaire sur la cohésion avec les équipes d'encadrement.

Les exercices de cohésion d'équipe

se sont déroulés hors du cadre habituel ce qui a permis aux équipiers de se concentrer, d'échanger davantage et d'imaginer de nouvelles solutions ensemble.

Mieux se connaître, développer la créativité et l'entraide : des expériences ludiques et pédagogiques ont mis en avant ces clés de la cohésion.

En partageant un moment privilégié et en relevant des défis inhabituels, l'équipe a identifié les compétences individuelles et collectives.

Ces moments offrent également l'occasion de découvrir que l'on partage bien souvent les mêmes valeurs.

L'équipe est avant tout un groupe d'humains entre lesquels un lien d'enrichissement mutuel se tisse...

Une charte Ressources Humaines* (RH) à Lamentin est la prochaine étape afin de travailler à un projet d'administration bienveillante de par ses pratiques managériales. Ce projet de programme d'évolution managériale de la collectivité passera par une démarche formation des managers dans le but de leur expliquer les clés du management bienveillant. Parallèlement nous travaillerons sur la création du relais du bien-être sur la base du volontariat et d'un relais RH d'agents bienveillants en charge dans leur service à identifier et à signaler les agents en situation de fragilité nécessitant un suivi et/ou une prise en charge RH, médecine du travail ou autre. Il s'agira de travailler sur toutes les strates de l'organisation.

→ Séminaire contre le burn out au travail



→ Séminaire du mal de dos en partenariat avec la Caisse Générale de Sécurité Sociale et l'Assurance Maladie

* La charte Ressources Humaines se décline comme suit :

L'avenir de notre collectivité repose sur notre savoir-faire mais surtout sur notre savoir-être.

Aussi nous allons travailler à des actions concrètes qui nous permettront :

- > de cultiver la convivialité
 - > de reconnaître la valeur du travail accompli par chacun
 - > de faire de notre collectivité un lieu d'apprentissage et de progression humaine, personnelle et professionnelle
 - > de se former à l'intelligence relationnelle
 - > de construire un dialogue clair et authentique
 - > de cultiver l'esprit d'équipe, d'entraide
- Pour finir, le dernier chantier mené est celui d'une mise à plat des cycles de travail.

Il s'agit de fixer le cadre applicable à la gestion des horaires de travail au sein de la ville de Lamentin, selon les orientations suivantes :

- Garantir la qualité du service rendu aux usagers.
- Concilier vie professionnelle et vie personnelle pour les salariés.
- Préserver la santé et les conditions de travail du personnel.

La possibilité est ainsi offerte aux agents d'organiser leur temps de travail en tenant compte de leurs contraintes personnelles. Cependant elle doit nécessairement s'accompagner de la prise en compte des obligations de service, et ce dans le cadre d'une gestion concertée entre les agents et leur hiérarchie. Ce chantier s'inscrit dans une réflexion plus globale d'une gestion optimisée de l'organisation du travail, du temps de travail selon la mesure de l'activité des services et de la qualité du management pour une meilleure productivité.

C'est tout de même intéressant car je veux vous dire que l'attribution de ce prix à la Ville de Lamentin dépasse nos frontières. Il y a quelques semaines de cela j'étais en République Dominicaine et l'attaché de l'ambassade de France m'a adressé ses félicitations pour ce prix que nous avons reçu à Paris. Avoir un prix et être en deuxième position c'est appréciable, mais il faut toujours viser plus haut. Nous devons être exigeants avec nous mêmes, car la population est exigeante. Nous devons chercher à viser l'excellence dans la qualité de notre service et cela passe par cette notion de bien-être au travail.



→ À la Médiathèque de Lamentin le 22 Novembre 2017



FANOUX
TRAITEUR

Le pro du végétarisme en Guadeloupe

**Votre santé vous préoccupe ?
Vous voulez changer d'alimentation ?
Vous assurer une bonne santé ?**

Fanoux Traiteur vous propose une cuisine végétarienne et végétalienne. Manger 3 à 5 fois par semaine des plats naturels, créoles, vous permettra de :

- Diminuer votre glycémie
- Equilibrer votre tension artérielle
- Diminuer et stabiliser votre cholestérol
- Retrouver une ligne parfaite

FORMULE 1

**ENTRÉE + PLAT
+ DESSERT**

12€

FORMULE 2

**Carnet de 12 tickets
(Entrée + Plat + Dessert à 8€)**

96€

Appelez vite au : 0690 39 76 84

*Livraison gratuite
pour les 2 premiers mois
Accompagnement avec
1 professionnel en nutrition
Accompagnement au sport*



GARAGE PEINT'ART

AGERON Frantz

**Carrosserie - Passage au marbre
Peinture - Mécanique
Peinture au four**

Lundi au vendredi : 8h00-15h30



Montalègre - 97129 LAMENTIN
garagepeintart@gmail.com

06 90 49 48 71
06 90 62 16 77

Entretien... avec M. **Yvon COMBES**

→ **De meilleures conditions de travail pour le personnel pour un meilleur service public**

→ Séminaire sur l'audition à l'attention de la Ville de Lamentin Atelier test auditif

Il faut dire aussi, que le Maire, qui est un cadre manager de la Poste, est très attaché à cette notion de bien-être au travail. C'est un état d'esprit qu'il véhiculait déjà, lors de ces anciennes fonctions et qu'il a eu envie de mettre en exergue à la Mairie de Lamentin. Pour le Maire ce prix Territoria d'argent est un challenge qui a été atteint. Toutefois ce n'est qu'une étape et pas une fin, nous continuons à viser l'excellence. En effet en tant que chef du personnel, il attache une attention toute particulière, quant au fait que les agents se sentent bien, et pour que in-fine, ils délivrent à la population un service de qualité.



Dès le début, le programme politique du Maire était clair et ce prix Territoria, entre autre, en est le reflet, à travers les valeurs et principes que souhaitent véhiculer le Maire et son équipe municipale :

- Développer un Lamentin, où il fait bon vivre,
- Se mettre au service de la population et lui offrir du bien-être
- Véhiculer des valeurs, de respect, de bienveillance, de cohésion et d'esprit d'équipe.

Toutes ces valeurs, qui dès le départ font partie du socle de la politique du Maire.

→ **Le Maire reconnaît son personnel encadrant**



Le travail en équipe est une valeur fondamentale et il doit commencer par la collaboration entre équipe municipale et équipe administrative. Nous avons d'ailleurs créé pour ce faire des commissions communales. La mise en place de ces commissions illustre clairement les principes de collaboration et de synergie que la Municipalité souhaite mettre en place entre l'Administration et le Politique. Il s'agit d'apporter une meilleure expertise des dossiers dans l'intérêt général d'une plus grande satisfaction des administrés. Ce travail en équipe se met en place et donne des résultats. Cependant à mi-chemin de la mandature nous sommes en train de trouver le juste équilibre, l'alchimie, entre élus et administratifs. En tant qu' élu chargé de l'administration, j'ai justement ce regard qui vise à chercher à améliorer le service public fourni par l'administration.

Il existe pour nous une sphère de responsabilité. Chaque élu a une délégation, par conséquent chaque adjoint ou conseiller municipal doit pouvoir rendre compte à la population de la délégation dont il a la charge devant le conseil municipal ou encore par le biais de cette excellente tribune proposée par le LAMENT'INNOV.

Par ailleurs, nous sommes très ouverts et favorisons la démocratie participative. En effet il est très important que la population puisse interpeller le Maire, les élus municipaux et le personnel afin de communiquer leur doléance, faire part de leur impression. Satisfaire la population est pour nous, conseil municipal et personnel administratif, un véritable challenge.

→ **En conclusion**

Nous avons encore beaucoup à faire et nous ne finirons jamais de faire, malgré la qualité du travail fourni. Je fais partie de l'association des Maires et je peux vous dire que la situation financière de certaines communes en Guadeloupe est catastrophique, épinglées par la Chambre Régionale des comptes pour certaines, mises sous tutelle par la préfecture pour d'autres.

Malheureusement, l'ensemble des jeunes Maires qui arrivent aux affaires héritent d'une gestion calamiteuse de leurs prédécesseurs. Sur 32 communes guadeloupéennes, seules 9 possèdent une capacité d'emprunt. Lamentin fait partie de celles-ci et maintient sa qualité de signature. Qui plus est, notre commune a même réussi à regagner la confiance des autres administrations et de l'État, qui acceptent de nous suivre dans nos projets. Tout ceci nous le devons à la politique du Maire, à sa ligne de conduite, un homme réfléchi, clairvoyant, posé, qui sait où il va et a une vision claire de la stratégie de développement qu'il veut donner à notre commune. Cette stratégie claire, il sait la communiquer aussi bien à son équipe municipale qu'à son équipe administrative et technique.

En tant qu' élu de l'administration je formule le vœu que cette année, tous ensemble, le Maire, accompagné de son conseil municipal et de son personnel, nous puissions performer dans notre démarche qualité pour servir encore mieux les lamentinois.



→ **Réunion de rentrée du personnel, le 30 Octobre 2017 au Ciné-théâtre**

ADG

Armatures de Guadeloupe

FOURNITURE, FABRICATION,
ASSEMBLAGE ET POSE D'ACIER
D'ARMATURE ET DE PANNEAUX SOUDÉS

EXPÉRIENCE LOCALE
ACQUISE DANS LE CADRE
DE PROJETS
DE TOUTE ENVERGURE

Z.I. de Jaula
97129 LAMENTIN
Tél. 05 90 28 94 23
Fax : 05 90 28 95 22



Vente de matériaux de construction
& de parpaings

Zac de Nolivier
Antillopole 97115 ROSE
Tél. 0590 68 61 10 - Fax : 0590 23 84 42

Grosse Roche - 97129 LAMENTIN
Tél. 0590 25 63 15 - Fax : 0590 23 84 42

GSM. 0690 35 90 74
Mail : parpaings-calif@wanadoo.fr



Jean-Luc IRENEE

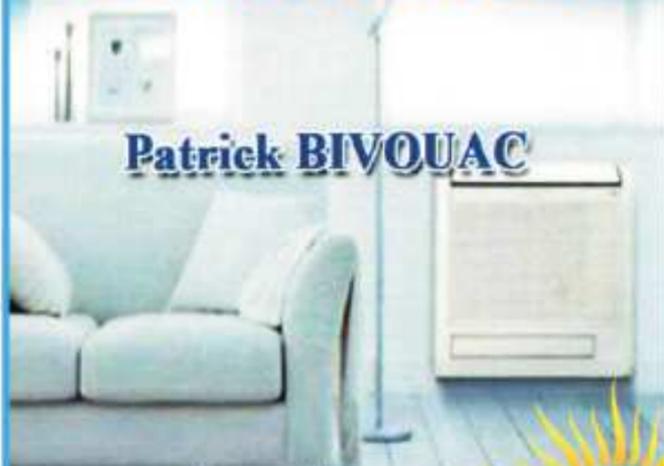
Gérant
06 90 49 69 95

8, Z.A.C. de Nolivier - 97115 Sainte-Rose
Tél.: 0590 21 80 78 - Fax : 0590 21 80 77
E-mail : jlirenee@boulangerielareleve.fr

PRESTA*SERV CLIMATISATION

LE RÉFLEXE FRAÎCHEUR ?

Patrick BIVOUAC



HITACHI Arwell DeLonghi Panasonic

PRESTASERV CLIMATISATION

VENTE - POSE DÉPANNAGE de climatiseur

Climatisez-vous
en 4 fois sans frais



Tél : 0690 40 54 80

prestaserv@wanadoo.fr

CERTIFICATION VERITAS

Commune du Lamentin

ELEC GO

ELECTRICITE

Installation, Rénovation, Dépannage & Mise en conformité



Electricité Générale
Installation - Rénovation
Dépannage - Mise en conformité

Chemin de Vinty - Duzer
97115 SAINT ROSE

06 90 28 02 57

elecgo971@gmail.com

ZAM'S SERVICES

VENTE DE PNEUS ET ACCESSOIRES AUTO
RUE JEAN JAURÈS 97129 LAMENTIN TEL: 0590 256 790 / 0690 573 595

Tél.: 0590 256 790
Mob. : 0690 573 595

fabrice.zamore@wanadoo.fr



Rue Jean Jaurès
97129 Lamentin

→ Le dîner de Noël du CCAS

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale de Lamentin, sponsorisé par la SEMSAMAR, Carrefour Destreland et la Belle Chaudière, a organisé la 4^{ème} Edition du « Dîner de Noël ».

C'est ainsi que le 15 décembre 2017, en présence du Président, Jocelyn SAPOTILLE, de la Vice-Présidente Clara RIGAH, des autres membres du Conseil d'Administration et du personnel du CCAS, 126 lamentinois en situation précaire ont participé à ce dîner.

Les festivités ont débuté par le mot de bienvenue prononcé par la Directrice, Dominique BRIOLAN, puis, la Vice-Présidente du CCAS, a fait une remarquable intervention en rappelant sa détermination à servir la population lamentinoise, et plus singulièrement celle qui fait face à des difficultés sociales.

Enfin, Dans son discours, le Maire, Jocelyn SAPOTILLE, a rappelé l'importance de mettre de côté les différences afin de créer une cohésion sereine et durable. Le CCAS, par la politique de la Municipalité, souhaite construire une solidarité de proximité. Le dîner a ravi les convives et la soirée, animée par Misyé SADIK s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Elle s'est clôturée par une distribution de sacs cadeaux.



→ Le CCAS en partenariat avec L'ODAS : pour aider les plus démunis

Le territoire de la Commune de Lamentin compte un nombre important de logements individuels anciens, souvent vétustes.

Ces logements sont habités par les ménages les plus démunis.

Il importe donc de permettre que les aides publiques existantes contribuent d'abord à l'amélioration des conditions d'habitat de ces ménages démunis.

Pour atteindre cet objectif le CCAS a confié à l'Office de développement et d'Aménagement de Sainte-Rose (l'O.D.A.S), la mission d'accompagner ces familles, dans la réhabilitation de leur logement, à travers une conven-



→ Signature de partenariat avec l'ODAS et la Ville de Lamentin le 12 Juillet 2017

tion de partenariat signée le Mercredi 12 Juillet 2017, à la mairie de Lamentin.

Depuis le début de l'année 2018, une permanence de l'ODAS, est assurée, tous les premiers et derniers Vendredi de chaque mois de 9H à 13H, à la mairie annexe de Lamentin, rez-de chaussée, bureau N°2.

→ Les missions de l'ODAS

1°) La détection des situations de précarité liées au mauvais état des logements.

Pour cela, l'O.D.A.S. :

- > Tiendra des permanences régulières dans la commune pour accueillir et informer le public,
- > Collaborera avec les organismes sociaux présents sur le terrain (C.C.A.S, Assistantes Sociales du Département, de la C.A.F, de la C.G.S.S, Association d'Insertion et d'Aide à domicile,...)
- > Effectuera des visites à domicile,
- > Proposera la solution la plus appropriée pour le traitement de cette précarité en vérifiant sa faisabilité,
- > Proposera un ordre de priorité en fonction de la situation sociale du demandeur.

2°) L'assistante administrative aux demandeurs pour le montage des dossiers de demande d'aide à l'amélioration

de l'habitat, quand celle-ci est la solution appropriée pour traiter la situation de précarité du logement.

A cette fin, l'O.D.A.S devra effectuer toute démarche utile à l'obtention des pièces administratives nécessaires à la constitution des dossiers, pour les demandeurs incapables de le faire (handicapés, personnes âgées, illettrés,...).

Ces missions s'appliquent à l'ensemble du territoire de la commune.

→ Collecte de denrées pour les sinistrés de l'ouragan



→ Dîner de Noël du CCAS décembre 2017



➔ Récupération des eaux de refoulement de la section de Castel et raccordement au réseau de la station d'épuration de Blachon



Entretien

Mme **Manuella METONY**

Elue en charge des bâtiments, équipements sportifs et matériels techniques

➔ **La mairie s'engage pour un réseau routier de qualité**

Depuis que nous sommes arrivés aux affaires, chaque collectivité agit sur le territoire selon ses compétences.

Nous voulons que chaque collectivité prenne ses responsabilités sur les tronçons de route dont elles ont la compétence, et nous, nous restons concentrés sur les routes communales. Nous suivons cela de très près et n'hésitons pas à solliciter sans relâche les autres collectivités afin qu'elles nous accompagnent sur les travaux routiers dont elles ont la charge. Cette démarche nous permet, sur le plan communal, de mieux faire les choses, tant au niveau des moyens financiers, qu'au niveau des moyens humains.

La population a augmenté, de plus on compte un nombre plus important de personnes qui empruntent les routes de Lamentin, la Ville a alloué un budget conséquent de 1 000 000 € pour la réalisation et la réfection des routes (chaussées, trottoirs, bouchage de trous, etc...).

Nous avons déjà refait plusieurs routes, telles que la rue Paul Valentino derrière le stade, ainsi que l'impasse Richard à Germillac. Ces routes étaient en très mauvais état et nécessitaient de très grosses réparations. Nous avons donc choisi de les refaire complètement en créant des canalisations d'eaux pluviales, des parkings et des trottoirs. Il est vrai qu'à Germillac, la pluie inondait souvent les maisons, cela n'existe plus aujourd'hui.

Au mois de Mars, nous avons lancé la deuxième phase de notre plan de rénovation des voiries, avec les portions de Chartreux, Desbonnes, Montauban et dans la foulée nous engagerons les travaux sur Cafetière et Bréfort. Par ailleurs la route de Ravine-Chaude nous tient particulièrement à cœur et nous souhaitons la refaire dans sa totalité.

Nous avons demandé à la région de l'inscrire, comme pour la route de Lamoisse, en tant que route d'intérêt régional pour obtenir le soutien de cette collectivité sachant que le Centre Thermo-Ludique de Ravine Chaude, est un site touristique. A ce titre, nous avons pris plusieurs délibérations et relancé à maintes reprises le conseil régional. Au niveau du Pont de Caillou, il y a un véritable problème de sécurité et il est sûr que si la Région tarde à intervenir, nous serons obligés de prendre des mesures au niveau communal malgré les limites de notre budget.

Par ailleurs, dans notre stratégie de gestion de la voirie communale, nous avons vite compris qu'il était difficile de régler les problèmes de nid de poule au coup par coup. En conséquence, en 2017, nous avons passé avec une entreprise un marché à bon de commande sur trois ans. Elle intervient automatiquement dès qu'on lui fait remonter un problème sur l'une des chaussées du territoire. Si un administré rencontre un désagrément de cet ordre il lui suffit de le signaler au service Voirie et Réseau Divers de la Ville, qui interviendra dans la foulée. Nous avons quelques routes, pour lesquelles, la situation est plus problématique. Toutefois avant d'intervenir, il est nécessaire de procéder à des études plus approfondies. Nous demandons donc à la population de bien vouloir faire preuve d'un peu de patience car nous attendons les résultats de ces études, qui portent notamment sur la gestion des eaux pluviales et les aménagements annexes.



→ Reprofilage caniveau Ravine-Chaude

L'entretien des routes est pour nous une priorité. Nous sommes à pied d'œuvre. En conclusion, on a véritablement une stratégie claire sur l'entretien et la réfection des routes, en faisant intervenir quand cela est de leur ressort, la Région et le Département. Parallèlement, nous mettons tout en œuvre pour reprendre les routes communales.

→ La question des inondations et la gestion des eaux fluviales

A Lamentin nous avons plusieurs secteurs très inondables, Je veux parler principalement de Routa, de Blachon et du bas du bourg. C'est une vraie problématique car il existe

dans ces zones des constructions sauvages qui ne respectent pas les règlements d'urbanisme. Pour traiter ces problèmes d'inondation, nous procédons à des curages de fossés et des débouchages de canalisations et d'égouts, bien en amont, avant d'entrer dans les périodes pluviales. Après nos interventions, nous observons une baisse du nombre de dégâts par rapport aux années précédentes. Cependant, il faut reconnaître que nous ne le faisons pas régulièrement, mais au coup par coup ce qui nous coûtait excessivement cher. Aussi, forts de ce constat, nous avons mandaté une entreprise qui interviendra, de façon régulière, avant la saison des pluies et la période cyclonique.

Dans un tout autre registre, mais toujours relatif à la question des routes, nous avons un autre objectif prioritaire, celle de garantir la sécurité des piétons.



→ Réfection du chemin de Lemerrier



→ Rue Paul Valentino



→ Réfection du réseau routier route de Chartreux



acoustik.m
Ludy

LOCATION VOITURE
LAVAGE AUTO
SHAMPOING - GRAISSAGE
TRAITEMENT ANTI-CORROSION
RENOVATION AUTO + PHARE

0690 40 42 42
0590 32 47 79

Impasse Émile Dessout
Derrière le Booling
Jarry - 97192 Baie-Mahault
acoustikmobile@orange.fr

**ESPACE
Métal**

Location - Vente

- Echafaudages - Coffrages
- Etalement - Topographie
- Vibration
- Signalisation et Sécurité de chantier
- Signalisation routière

Lot. Farraux
Route de la Jaille Nord (Face au SMA)
97122 BAIE-MAHAULT

Tél. : 0590 26 79 11 - Fax : 0590 26 82 66
e-mail : espacem2@wanadoo.fr
www.espacemetal971.fr

LAMENTIN **AUTO-ÉCOLE**
MÊME CONDUITE

Permis B - AAC
Recyclage
Code en ligne (via internet)



0590 95 98 52

Résidence Les Gémeaux
Rue de la République - CRANE
97129 LAMENTIN

ce magazine
est une réalisation du
groupe MPC
04 92 271 389



Z.I. Secteur C7
Allée des Informaticiens - CS 30075
06705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX
Fax : 04 93 312 147
E-mail : contact@mediaplus.com.fr
Site : www.mediaplus.com.fr

Groupe
Media Plus
communication
CADRETTOR DE LOUÏS TROTTIER



→ Réalisation de trottoirs rue Paul Valentino

→ Les aménagements de sécurité :
une priorité pour la commune

*En matière de sécurité sur nos routes nous avons établi
une programmation relative à un certain nombre de travaux
à réaliser en matière d'accotement, de trottoirs,
de signalisation et de dos d'âne.*

Depuis des années, la réalisation de trottoirs à Bréfort était sollicitée par la population. A notre demande le département a enfin réalisé cet ouvrage et aujourd'hui les piétons peuvent emprunter cette voie en toute sécurité. Nous remercions d'ailleurs la Présidente du département qui a bien voulu nous suivre pour ce chantier. La commune continuera dans cette démarche dans plusieurs autres localités.



Entretien... avec Mme **Manuella METONY**

LISTE DES TROTTOIRS OU ACCOTEMENTS À RÉALISER :

- A Bréfort (le Département a effectué les travaux)
- Du côté de la Poste
- A Blachon
- A Pierrette
- A Castel
- Accotement du côté de Chabert

Dans ces quartiers des trottoirs ont déjà été construits ou sont programmés pour le premier semestre de 2018. Nous avons, dans ce même but refait la signalisation de certaines zones, tels qu'aux abords du stade, où nous avons instauré un seul sens de circulation. De nouveaux chantiers seront engagés avant la fin de l'année.



→ Remplacement et raccordement de l'ancien réseau d'assainissement défectueux.

→ Réalisation mur de soutènement route de Bréfort

→ En conclusion

Nous avons récupéré un réseau routier très dégradé. Les routes de la communes sont de plus en plus fréquentées, avec une population, qui elle même ne cesse de croître, en raison des nombreuses constructions de nouveaux logements depuis les 5 dernières années.

Lamentin est aussi devenue une zone de délestage. Aussi, compte tenu de tous ces paramètres, nous œuvrons sans relâche pour offrir aux lamentinois un cadre de vie agréable. Je peux dire que nous accomplissons notre mission avec l'objectif de faire bien et de faire plus. Le travail est loin d'être fini, il nous reste encore beaucoup à faire. La complexité, du secteur des voiries et réseaux divers (VRD), est que la tâche est colossale, et que nous n'avons pas forcément le budget pour tout faire.

Alors, face à tout ceci, nous ressentons et comprenons l'impatience de la population. Mais il faut aussi admettre que ce n'est pas en une mandature que nous pourrions tout régler.

Si nous parvenons à réaliser notre programme de travaux routiers, nous pourrions dire que nous avons accompli notre mission, celle d'offrir aux usagers un réseau routier de qualité. Tel est l'objectif de l'équipe municipale.



→ Travaux d'enrobage Ravine-Chaude

LISTE DES TROTTOIRS OU ACCOTEMENTS À RÉALISER :

- Rue du débarcadère de Blachon
- Quartier de Bagatelle, nous allons prolonger les trottoirs.
- Sur la route de la Balance, réalisation de caniveaux et accotements
- Réalisation d'accotements route de Donotte
- Route de Desbonnes
- Allée des manguiers
- A Montalègre
- A Boisbert



→ Travaux impasse de Germillac

Sur Pierrette, nous allons bientôt réaliser tous les trottoirs et accotements nécessaires pour un budget de 130 000 € afin que la sécurité des écoliers et des piétons soit assurée.

Les études techniques ont démarré et les travaux débuteront avant la fin du 1^{er} trimestre 2018 pour s'achever avant la prochaine rentrée scolaire. Nous aurons aussi dans ce secteur des miroirs qui seront installés pour corriger les zones de non visibilité.

Toujours dans l'optique de garantir la sécurité des usagers, nous réaliserons des dos d'âne, dans différents secteurs comme à Borel ou à Pierrette, où les voitures circulent à vive allure.

Je profite pour remercier les services VRD de la mairie qui sont à pied d'œuvre et traitent les urgences avec professionnalisme.

Pour finir, nous avons voulu augmenter le niveau de sécurité des enfants aux abords des écoles aux heures d'entrée et de sortie en recrutant 13 jeunes en service civique qui gèrent la circulation.



Entretien

M. **Ephrem GLORIEUX**

Elu en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et des permis de construire individuels

→ **Vers une optimisation de l'aménagement du territoire**

Nous avons toujours prôné l'importance de maîtriser le foncier afin d'orienter comme il se doit l'aménagement de notre territoire.



→ Club House - Tennis



→ Groupe scolaire de Caillou

Volumétrie d'intégration dans le site

Il y avait un vide dans ce domaine et nous sommes en train de le combler. Avec l'appui du service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, nous avons dans un premier temps dû faire un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) afin de débloquer la situation des terrains de Caillou.

Depuis, nous travaillons sur l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), ce qui nous permet et nous oblige, si je puis dire, à consulter la population et leur communiquer notre orientation politique ainsi que notre volonté affirmée d'amener Lamentin vers le modernisme, tout en tenant compte des doléances de la population, au niveau environnemental, au niveau déplacements ainsi qu'au niveau service à la personne. Nous sommes dans cette logique aujourd'hui car nous avons une vision claire du territoire. Cependant, le chantier est colossal et nous avançons pas à pas, mais nous avançons. En effet, il manque encore beaucoup de choses pour que Lamentin retrouve ses lettres de noblesse. Quoiqu'il en soit nous y travaillons et nous avons déjà plusieurs réalisations à notre actif, depuis le début de notre mandature, mais aussi beaucoup de projets en étude.

→ Parmi les projets réalisés, nous avons la première phase de Ravine Chaude qui a enfin vu le jour et ré-ouvert ses portes en Juillet 2016.

→ Nous avons entamé la construction de l'école de Caillou, qui répond à une attente forte dans le cadre du plan séisme de l'état pour la protection et le renforcement des écoles. Nous sommes en train de construire un groupe scolaire qui accueillera entre 600 et 700 élèves.

En même temps nous renforcerons les autres écoles de Lamentin.

→ Nous avons aussi relancé la reconstruction du Club House, quasiment terminé d'ailleurs. Ce dossier très épineux, nous a donné beaucoup de fil à retordre car il a été très mal monté. Le Club House sera terminé et inauguré en milieu d'année 2018.

→ Nous pouvons parler aussi du complexe sportif de Blachon avec ses pistes d'athlétisme, terrain de Football et de basket. Il ne manque plus que la piscine, qui sera construite cette année. L'intégralité des travaux aboutira bientôt. D'ailleurs, les associations, les scolaires et la population ont déjà commencé à les utiliser.

→ Par ailleurs, nous avons lancé l'extension du cimetière communal. Les travaux vont bientôt débuter car il ne reste plus de place, actuellement au cimetière pour enterrer nos défunts.



→ Groupe scolaire de Caillou

→ Nous avons permis aux jeunes de La Rosière de pouvoir disposer du terrain de football, que nous avons d'ailleurs inauguré en Juillet 2016.

Actuellement, il n'y a pas moins de 3 associations qui pratiquent le football sur ce terrain. Ainsi que le terrain de basket, lieu où évolue le club de basket de Lamentin, « Le Lamentin Basket Club », nous allons d'ailleurs y installer prochainement des gradins et des vestiaires, afin que le plus grand nombre puisse en profiter.

→ Dynamiser le bourg de Lamentin

Nous avons obtenu des subventions d'étude pour le Parc urbain, situé au bas du bourg. L'objectif étant de valoriser cet espace de 12 hectares car c'est une véritable opportunité d'avoir un si bel espace de verdure en plein bourg. Sur ce dossier, nous sommes accompagnés et conseillés par un cabinet. Il y a des enquêtes publiques qui ont été réalisées et qui continueront. Le projet qui est en train d'être soumis à la population se décompose en 3 phases. En phase 1, la création d'un espace économique, en phase 2, la création d'un espace bien-être, détente, aire de pique-nique... puis

enfin, la dernière phase qui concerne l'espace arboricole et découverte de la nature.

Le « parc urbain » se situe au cœur de la zone urbaine et représente l'un des rares « poumon vert » que la ville souhaite conserver et valoriser au cœur du Bourg. A ce titre, la collectivité a mis en œuvre une démarche spécifique, dite AEU, afin de garantir la prise en compte de l'Environnement, des nécessités du développement urbain et des besoins sociétaux.

La démarche AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme) menée en partenariat avec l'ADEME met la concertation au cœur de sa réflexion. Concertation de la population, des riverains, des associations, des élus et des partenaires institutionnels... afin de dégager les enjeux et objectifs d'aménagements futurs.

Le projet s'étend sur 10 à 12 Ha de verdure. Il est ceinturé par des logements collectifs et résidentiels, traversé par 2 cours d'eau et desservi par la RN2, RD1, RD2 et deux routes communales.

Le « parc urbain » comprend l'espace connu sous le nom de parc de la Verdure et la zone située au-delà de ce parc, longeant la rivière de Lamentin vers la RN2.



→ Parc de Verdure



→ "Atelier en marchant", à destination des associations et professionnels de l'insertion



→ Séminaire à destination de la population

Depuis le mois d'avril 2017, de nombreuses concertations ont été réalisées pour dégager les actions qui pourraient être menées afin de répondre aux enjeux de protection et de valorisation de la zone :

- Enquêtes en porte-à-porte pour un échantillon de 73 personnes dans les différentes sections du Bourg mai/juin 2017.
- Atelier en marchant à destination des associations et professionnels de l'insertion (visite du site) - le 7 juillet 2017.
- Réunion publique (salles des fêtes) - le 12 juillet 2017.
- Réunion des commissions municipales Aménagement et Développement économique - le 11 octobre 2017.
- Séminaire des élus - le 28 octobre 2017.
- Réunion de la commission communale 3CL le 03 novembre 2017.
- Séminaire à destination des partenaires (institutionnels et associatifs) - le 09 novembre 2017.
- Séminaire à destination de la population le 10 novembre 2017.

Entretien... avec M. Ephrem GLORIEUX

Pour mener à bien ce projet qui est en phase d'étude, la collectivité est accompagnée d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage composée en groupements H3C Caraïbes (pilote de l'étude/environnement-urbanisme) BIOTOPE (paysages-faune-flore) - ARFI (VRD).

LA PHASE ÉTUDE COMPREND 4 ÉTAPES :

Etape 1
Vision

Identification des enjeux :

- Etude terrain
- Bibliographie
- Concertation

Etape 2
Ambition

Définition des objectifs stratégiques :

- Définition des objectifs
- Proposition d'action
- Charte de développement durable
- Cahier des charges Label et AAP

Etape 3
Transcription

Définition et transcription des préconisations :

- Plan d'aménagement
- Documents projet (CCCT, CPAUP, DCE, etc.)

Etape 4
Concrétisation

Suivi de la mise en œuvre du projet :

- Conseil & accompagnement technique
- Communication

ETAT D'AVANCEMENT À CE JOUR :

ETAPE 1 Vision terminée et validée par un comité de pilotage pluridisciplinaire le 13 octobre 2017.

ETAPE 2 Ambition en cours.

L'aménagement du site nécessitera quelques mois d'études avant de traduire en aménagement les actions proposées lors des différentes consultations.

La phase travaux devrait débuter en 2019.

Nous mettons en place en parallèle le plan d'aménagement du bourg qui nous permet justement de redynamiser, valoriser celui-ci et faire en sorte que Lamentin ne soit plus une ville dortoir. Cela nous a permis en faisant ce travail de définir les grands ensembles d'espace situés dans le bourg, tels que :

- Le parc urbain
- Les 4,5 Ha des terrains Adélaïde (pour lesquels un projet d'aménagement est en cours de réflexion et là encore un groupe d'experts nous accompagne là-dessus.)
- Les 14 Ha de l'Etat, situés derrière la Médiathèque, pour lesquels, le Maire a obtenu l'accord de l'Etat, quant au fait de disposer de 7 Ha sur les 14 Ha existants. Sur cette moitié, nous travaillons aussi pour y proposer des aménagements. Nous y prévoyons des aménagements sportifs, de services, possiblement une délocalisation du Stade municipal Germain Barbier, la création d'un groupe scolaire qui réunira certainement, Blachon, le Bourg et la Poussinière, ainsi qu'un centre social, dans le sens Maison de la famille, dont la mission sera de prendre en compte et répondre aux attentes de la famille. Une crèche y est également prévue. Par ailleurs, nous négocions avec l'Etat afin que dans cette zone un fort pourcentage de maison en accession à la propriété y soit proposé.

Au passage, il est important de souligner le fait que Lamentin a dépassé les 30% de logements sociaux sur son territoire, tandis que la loi en exige 25%.

En outre, nous profitons de la mise en place de ce PLU



→ Le complexe sportif de Blachon

pour lancer les activités touristiques sur le territoire. En effet grâce à l'aménagement des cours d'eau, des sentiers, des parcours de randonnées, des aires de pique-nique. Tout ceci favorisera le développement de l'activité touristique sur le territoire, aussi bien pour les autochtones, que pour les touristes.

Nous voulons multiplier les activités, que la population ainsi que les visiteurs aient le choix. Nous recevons de nombreuses propositions relatives à des porteurs de projets et nous tâchons de faire les bons choix. Nous avons reçu une offre pour un projet de centre équestre, pourquoi pas ?, des propositions de restaurants et d'hébergements également. Le but étant parallèlement à tout cela de favoriser le développement économique à Lamentin. Nous voulons amener les porteurs de projets vers l'excellence, pour que les prestations qui en contrepartie seront proposées aux usagers, visent elles aussi, l'excellence.

Le point de départ de toute cette dynamique, c'est Ravine-Chaude. Nous voulons que ce soit un pôle d'excellence. Les commerces qui s'y installeront pourront être labellisés Ravine-Chaude, mais à condition qu'ils répondent à un cahier des charges, que nous sommes en train d'établir. En effet notre exigence et nous n'y dérogerons pas est que les offres que nous proposerons assurent une garantie qualité.



→ Le complexe sportif de Blachon

Comme vous pouvez le constater la tâche est fastidieuse, mais nous sommes déterminés, toutefois notre stratégie relative à l'aménagement du territoire et l'urbanisme est claire. Nous savons très précisément où nous voulons aller. Cependant, tout ceci est très réglementé, nous sommes donc obligés de respecter les procédures. Nous aussi, autant que la population sommes impatients que les choses avancent vite. Mais nous devons respecter les échéances qui nous sont imposées.

Nous y arriverons grâce à votre confiance. Nous aurons sûrement besoin de plus d'une mandature pour poursuivre jusqu'au bout l'ensemble des chantiers colossaux que nous avons démarrés et que nous prévoyons encore de lancer jusqu'en 2020, dans l'optique de construire le Lamentin de nos rêves.

Le Lamentin de mes rêves sera le Lamentin qui fait rêver tous les lamentinois, afin de satisfaire le plus grand nombre, dans leur quotidien et leur épanouissement.

Nous ne voulons plus du tout que Lamentin ait cette étiquette qui lui colle à la peau de ville dortoir. Pour cela, il faut que les gens aient la possibilité de vivre, de travailler, de s'amuser, de se former, de se détendre, de se dépenser, bref de s'épanouir sur leur territoire. Il y va donc de notre responsabilité de créer cette attractivité afin que les services de l'Etat, qui proposent des services à la personne, aient également envie de s'installer sur le Nord-Basse-Terre et donc chez nous.



→ Démolition du logement des maîtres de la Rosière "pendant"

→ Dans le Bourg de Lamentin, des bâtiments classés monuments historiques de France

Par ailleurs, le parc immobilier ALI TUR de la commune a été classé monument historique par l'Etat. Nous sommes donc, de ce fait, en train de réhabiliter ce patrimoine pour en faire un produit culturel et touristique pour Lamentin ainsi que pour la Guadeloupe. A ce titre, nous sommes en plein travaux de rénovation. Les services de la ville ont fait le nécessaire afin que nous obtenions des subventions. Ce qui fait que l'Etat nous accompagne étroitement sur ce dossier.

→ Dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit

Autrement, la démolition de l'ancien logement des maîtres de La Rosière n'a échappé à personne. Il s'agit d'un engagement que le Maire avait pris auprès de la population, il a donc tenu parole. Evidemment, cette démolition n'est pas vaine, elle s'accompagne d'un projet économique et de service pour toute la zone de Pierrette, Grosse-Montagne, La Rosière et Ravine-Chaude. On trouvera dans un futur à cet emplacement un petit centre commercial, avec médecin, pharmacie, boulanger et éventuellement, une délocalisation de la police ainsi qu'une antenne de la Poste.



→ Logement des maîtres de la Rosière "avant"

→ Régulariser la situation foncière des lamentinois : une question de haute importance

Dans un tout autre domaine, je veux vous parler de la question de la régularisation foncière, il s'agit d'un dossier épineux, qui toutefois, a déjà bien avancé. En effet à Lamentin, depuis tantôt, plusieurs zones se trouvent dans une situation complexe, de précarité foncière. Depuis 20, 30 ans, des lamentinois, occupent des terres, sans avoir d'actes de propriété. Aussi, nous pouvons reconnaître que là où tous nos prédécesseurs ont échoué, nous avons réussi à régulariser cette situation en se penchant réellement dessus pour apporter à la population des solutions viables et pérennes.

Nous avons donc choisi de nous faire accompagner par l'Etablissement Public Foncier (EPF). Ainsi, en concertation, nous rencontrons les publics concernés pour leur faire des propositions intéressantes, leurs permettant de régulariser définitivement leur situation. Aujourd'hui, nous avons fait l'acquisition des terrains de Cafèière par

l'intermédiaire de la SAFER. Le but étant de respecter l'équité auprès de l'ensemble de la population concernée de Cafèière. Actuellement nous sommes dans la phase de fixation des prix afin d'établir les arrêtés. Nous sommes dans la même démarche avec les habitants de Chartreux et de Paul. Là aussi, nous avons fait l'acquisition des terrains Simmonet, et sommes en train de procéder à la régularisation foncière. Pour, les autres quartiers intéressés par ce problème, tels que Pierrette et autres, nous attaquerons ces dossiers courant 2018.

Nous avons délégué 2 agents en Mairie qui travaillent exclusivement sur ce dossier. Nous supposons que la population s'impatiente, mais nous devons faire les choses de la bonne manière en respectant les procédures pour que cela soit définitivement réglé. Je prévois de boucler ce gros dossier de régularisation foncière concernant ces terrains possédant des bâtis occupés à Lamentin d'ici à la fin de notre mandature.

Entretien... avec M. Ephrem GLORIEUX

PLAN LOCAL D'URBANISME

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES



→ Un travail de fond pour la mise en place du PLU

Abordons maintenant la question du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous y travaillons intensément.

La première délibération concernant le PLU à Lamentin, a été votée en 2008, puis après cela il n'y a jamais plus rien eu. Faisant suite à ce grand silence assourdissant, l'équipe municipale arrivée aux affaires en 2014 a véritablement pris à bras le corps ce dossier. Pour ce faire, nous avons dû établir dans un premier temps, le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD).

C'est l'expression du projet politique porté par les élus. Il présente les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire. C'est à partir du PADD que seront

élaborées les pièces réglementaires (zonage, règlement écrit, orientations d'aménagement et de programmation) qui guideront, au quotidien, les projets économiques, d'habitat, de déplacements, de valorisation de l'environnement... Les orientations choisies par les élus et traduites dans le PADD s'inscrivent dans un cadre législatif et réglementaire (loi Littoral, loi Grenelle, loi ALUR,...) et dans une logique supra-communautaire, notamment structurée par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Nous nous faisons accompagner pour matérialiser ce PLU, par le cabinet URBIS. Celui-ci traduit administrativement nos exigences politiques

et populaires. En effet, le PLU est mis en place par le politique, mais après avoir concerté la population lamentinoise. Nous avons donc communiqué à ce sujet, à travers différents supports de communication, tels que le site, le Facebook de la ville, par courrier, mais aussi par le biais de communiqués radio. De plus, nous avons tenu également plusieurs réunions de travail entre les politiques. Actuellement nous attaquons les réunions publiques. Depuis mi-Décembre nous avons tenu des réunions d'information, mais aussi des ateliers de concertation avec la population afin de recueillir leurs avis et doléances. Nous avons bouclé cette affaire et transmis le dossier complet en Préfecture pour instruction, à la fin du mois d'Avril 2018. En travaillant sur ce PLU, cela nous a permis d'avoir une idée claire sur les orientations que nous voulons donner au développement et à l'aménagement de notre commune. Nous avons défini 4 zones de densification :

- Le bourg
- La zone de Caillou
- La zone de La Rosière
- La zone de Pierrette

Ce sont là, les grands ensembles où nous allons lancer l'aménagement en tenant compte bien-sûr de la réglementation. C'est à dire en respectant la trame bleue et verte, qui régleme, voire interdit la construction au niveau des cours d'eau et de certaines zones boisées. Cela oblige au respect de l'environnement pour nous et pour les générations futures. Donc ce PLU, nous permet de redynamiser et réorienter l'aménagement du territoire afin de faire de Lamentin une Ville où il fait bon vivre. D'où notre slogan, Lamentin bien-être et bien-vivre.

Après deux mandatures, nous inviterons le Service Communication de la Ville à nous réaliser un Lament'Innov spécial aménagement du territoire car à ce moment là, nous avons beaucoup à dire sur le Lamentin de nos rêves que nous aurons réussi à construire. Dans le cadre de l'environnement et de l'assainissement du territoire, nous sommes en train de faire des travaux afin de refaire le réseau d'assainissement

pour être en mesure de répondre en terme de capacité aux aménagements qui sont en cours (nouveaux lotissements, groupes scolaires et toutes les nouvelles constructions qui se font sur le territoire.) Nous sommes aussi en train d'augmenter la capacité de la station d'épuration d'eau de Blachon. On aurait pu démultiplier les stations à divers endroits, mais nous avons choisi d'en garder une en faisant les travaux nécessaires qui permettront d'augmenter sa capacité. Aujourd'hui en comptant la construction des réseaux qui sont en cours et l'agrandissement de la station de Blachon nous sommes sur un budget aux alentours de 8 millions d'€. Je tiens à préciser que la Ville de Lamentin s'engage sur ce dossier. A ce titre, nous bénéficions de financements conséquents de la part de l'Etat et de l'Europe. Il faut dire, que les dossiers ont été fort bien montés par les services administratifs, qui, ont réussi à obtenir que nous soyons fortement accompagnés grâce à des subventions de l'Etat et de l'Europe.

J'en profite pour saluer les services administratifs qui donnent le meilleur d'eux même dans un souci de qualité et de résultat. C'est le cas du service urbanisme et Aménagement du territoire dont j'ai la délégation et suis très satisfait.





Entretien

M. **Bruno FELICIANNE**

Elu en charge des affaires financières de Lamentin
Président du Conseil d'exploitation de Ravine-Chaude

Ravine-Chaude : de l'ouverture en 2016 à la création en 2019 d'une station thermale de haute qualité, une structure pour assurer le rayonnement de notre commune.

Tout d'abord, commençons par effectuer un petit bilan de Ravine-Chaude, puis nous parlerons des perspectives que nous offre ce magnifique établissement, qui a ouvert ses portes en Juillet 2016.

➔ **Des activités variées pour un public conquis**

Après une année d'exploitation, nous avons reçu à Ravine-Chaude plus de 25 000 visiteurs. Le site offre un panel d'activités très variées. Notamment, l'aqua-bike, l'aquagym, l'aqua-forme, l'aqua-sénior, le jardin aquatique et l'aqua bébé. Nous avons depuis l'ouverture une grande demande pour la natation et nous accueillons dans ce cadre des adultes, des ados et des enfants.



➔ **Concert'Eau**

Des activités pour les 6-12 ans, les « Mèkrédi a timoun » sont organisés un mercredi par mois. Il s'agit d'un rendez-vous incontournable pour les enfants, qui, encadrés par des animateurs, ont le plaisir de pratiquer des activités manuelles et artistiques, des balades guidées dans les bois et des activités aquatiques, dans le magnifique cadre de Ravine-Chaude.

L'Espace thermo-ludique est aussi un lieu qui se loue, si vous souhaitez profiter d'un site au décor naturel et différent pour organiser vos événements.

Le Samedi 28 Octobre 2017, Nuits Caraïbes et l'Espace Thermo Ludique ont présenté un concept alliant musicothérapie et les vertus des eaux de Ravine Chaude.

Durant 1h30, Julie MARTIN, Véronique CONDESSE et Delphine CHOMEL, les musiciennes du groupe ROUGE CARMIN ont fait voyager et vivre une expérience hors du commun au public. Celui-ci s'est laissé guider au son de la voix, de la harpe, du violon et de la flûte traversière, dans une atmosphère bucolique, un soin musical dédié au bien-être et à la relaxation. Un sophro-concert exceptionnel où une partie du public

était dans l'eau. Deux euros était reversés sur chaque entrée à l'aide d'urgence de Solidarité Dominique.

Ravine-Chaude se positionne sur le marché du bien-être, c'est pour cela que nous sommes contents d'annoncer depuis le 9 Décembre 2017, l'ouverture de l'Espace Bien-Être. Celui-ci est composé de 2 cabines de soin, dans lesquelles il est proposé des soins du corps, du visage, des mains et des pieds, des gommages, des épilations, dans un cadre apaisé et verdoyant. A côté de ces prestations nos visiteurs ont au préalable un accès libre aux deux bassins du complexe. Sachant les vertus relaxantes de l'eau, cela ne peut être que bénéfique pour nos clients.

➔ **Ravine-Chaude une eau aux vertus multiples et un potentiel touristique important**

Il faut savoir que nous avons une histoire autour du lieu mythique qu'est Ravine-Chaude. Vous connaissez sans doute la légende qui s'est perpétrée de génération en génération,

qui raconte l'histoire de ce chien galeux, qui allait tous les jours se baigner pour se soulager de ses douleurs dans la source de Ravine-Chaude et qui a fini par être complètement soigné grâce aux vertus de l'eau. Nos parents et grands-parents aiment à partager des anecdotes sur les bienfaits que l'eau de Ravine-Chaude leur a procuré. Encore aujourd'hui, nos clients nous rapportent leur expérience personnelle ainsi que les vertus que leur apporte l'eau artésienne de Ravine-Chaude. Comme ce client qui nous racontait que suite à des bains répétés chez nous, ses rhumatismes avaient disparu.

Bien évidemment, nous ne perdons pas de vue notre objectif qui est de faire de Ravine-Chaude un fleuron en matière de loisirs pour Lamentin et le Nord Basse-Terre. Nous allons développer autour de Ravine-Chaude de nombreuses activités touristiques.

En effet, le potentiel touristique d'une telle structure est important, elle doit être un arrêt incontournable pour tous les touristes qui visitent le nord Basse-Terre. La collaboration que nous avons engagée avec le CTIG vise à inscrire Ravine Chaude dans le circuit des « tours opérateurs » et qu'elle soit hautement recommandée par tous les visiteurs. Nous proposerons à terme un parcours spécial tourisme vert avec une balade en aviron à travers la mangrove dans la Baie de Blachon, un circuit de randonnée au cœur de notre luxuriante végétation

à la découverte de la chute de bois banane et des différents cours d'eau, avec pour finir un moment de bien-être à Ravine Chaude. Au travers des différentes commissions communales en lien avec le tourisme, les sports-loisirs et le développement économique, nous sommes en train de travailler à la réalisation de ce projet « la route de l'eau. »

Plus largement, nous voulons, que Ravine Chaude devienne un lieu de détente et de bien-être pour tous, touristes et résidents qui souhaitent passer une journée ou un week-end dans un cadre idéal autour des valeurs de la nature et du bien vivre. En faisant une halte à Lamentin, je vais y trouver de bons restaurants, des gîtes, profiter d'un circuit touristique, avec différents circuits de randonnée.

Nous avons procédé aux derniers recensements des gîtes et des chambres chez l'habitant situés dans la zone de Ravine-Chaude pour accompagner les propriétaires autour d'un partenariat qu'il conviendra de formaliser pour clarifier d'avantage l'offre d'hébergement afin que les touristes puissent séjourner plus régulièrement à Lamentin.

Mon avis, c'est qu'un touriste ne peut pas se rendre au jardin botanique, au domaine de Séverin, ou encore au parc zoologique, sans faire escale à Lamentin. Pour cela, nous devons lui donner envie de s'y arrêter et de découvrir tous les charmes de notre territoire.



→ Le lancement de la phase 2 de Ravine-Chaude : vers la création d'une station thermale de rayonnement international.

La mairie a lancé officiellement les procédures pour la réalisation de la 2^{ème} phase de l'Espace Thermo-Ludique René TORIBIO de Ravine-Chaude. Toutefois, nous avons souhaité porter une réflexion plus globale en faisant de l'espace thermoludique, le point central d'un projet de développement de toute la zone de Ravine-Chaude à travers une orientation forte vers une économie du bien-être.

Nous nous sommes attachés les services du meilleur bureau d'étude en matière de centre thermal et de développement touristique, le cabinet PROTOURISME qui a pour mission de nous accompagner afin de réajuster la seconde tranche des travaux de l'Espace thermo-ludique, vers la création d'un véritable centre de bien être ou de remise en forme en mettant l'accent sur la qualité de l'eau.

Nous disposons d'une eau artésienne, c'est à dire qu'elle jaillit des profondeurs de la terre par pression naturelle. C'est une eau cristalline, naturellement chaude à 33° et riche en minéraux. Nous allons donc mettre d'avantage en avant les vertus de cette eau légendaire, qui fait partie de notre patrimoine.

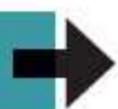
Nous refusons l'idée que Lamentin soit une ville dortoir. Nous voulons proposer autre chose, une offre différente, compétitive, grâce aux charmes naturels de notre végétation et de nos cours d'eau.

Nous mettons les choses en œuvre pour que Lamentin soit une ville qui bouge qui propose de nombreuses activités, sportives ou culturelles pour tous les publics, résidents et touristes. Cela est déjà le cas à vrai dire, sauf que nous voulons proposer encore mieux, nous équiper et nous structurer en conséquence pour le bien-être de notre population et des visiteurs extérieurs.



→ Mèkrédi a Timoun





Entretien... avec M. Bruno FELICIANNE



→ Activités aquatiques pour les enfants

D'ores et déjà nous pouvons annoncer que la phase 2 prévoit la création d'une salle de conférence équipée en haute technologie, visioconférence où nous offrirons le petit-déjeuner, le déjeuner et le coffee-break, le tout dans le cadre pittoresque et zen de Ravine-Chaude.

Ce sera une plus value pour le développement de l'Espace Thermo-ludique de Ravine-Chaude, un lieu incontournable pour les décideurs, les chefs d'entreprises, quand ils souhaiteront organiser de grands séminaires. De même de nouveaux espaces de soins verront le jour ainsi que des points de remise en forme ou de restauration.

Cependant dès le 2^{ème} semestre nous mettrons à disposition du public un point pour se restaurer en attendant l'achèvement de la phase 2 et nous hésitons entre une restauration Bio ou une restauration rapide de qualité. Nous serons, effectivement, très

exigeants sur le goût ainsi que le choix des produits, car nous privilégions le bien-être et le bien-vivre, dans l'assiette aussi. Nous avons prévu 4 espaces commerciaux situés au niveau du parking, dont 2 destinés à la restauration. Nous maintenons le cap d'une gestion rigoureuse pour garantir l'avenir de notre commune.

En tant qu'élu en charge des affaires financières de la ville, je tiens particulièrement à vous parler aujourd'hui de la situation financière de Lamentin et de l'engagement de la municipalité en matière de rigueur budgétaire.

En 2017, nous avons décidé de mener une véritable politique de rigueur budgétaire, dans l'optique d'assainir les comptes communaux qui ont subi en 2013 à la fin de l'ancienne mandature, une augmentation très importante de la masse salariale et des dépenses à caractère général.

Pour cela, nous avons mis en place des budgets gérés par service. Ces derniers ont relativement bien joué le jeu ce qui a créé des transversalités entre les services et nous a permis d'améliorer considérablement nos dépenses en donnant plus de visibilité sur les dépenses effectuées et les disponibilités budgétaires.

Le service financier est devenu un acteur pivot du contrôle des finances de la commune en tirant la sonnette d'alarme en amont pour réajuster les dépenses le cas échéant, quand cela s'avère nécessaire. Je salue au passage l'équipe « comptabilité finance », laquelle met son expertise et son ingénierie au service des services, de la commune et in-fine des administrés.

Arrêtons-nous un instant sur la question des charges de personnel. Nous n'avons pas encore atteint le budget de référence escompté, car nous avons souhaité dans un premier temps améliorer le pouvoir d'achat de notre personnel. Pour ce faire, nous avons



→ Les soirées " NOCTURNES " de Ravine-Chaude

procédé à de nombreuses régularisations et revalorisations de carrière. Ce qui bien évidemment a impacté directement, les charges de personnel. Nous avons choisi d'investir sur notre personnel et de continuer à nous engager pleinement dans une politique sociale avantageuse en lien avec le bien-être au travail. Domaine dans lequel, je le rappelle, la ville de Lamentin a été primée au Sénat, le 14 Novembre dernier en recevant le prix TERRITORIA D'ARGENT, décerné par M. Jacques MEZARD, Ministre de la cohésion des territoires, à notre Maire, Jocelyn SAPOTILLE, dans le cadre du plan Bien-être au travail, développé en faveur du personnel de la mairie.

Par ailleurs s'agissant des charges à caractère générale, se rapportant aux dépenses courantes, nous avons pu diminuer le montant de ces dépenses en optant pour un fonctionnement en autogestion. En effet, nous avons un service VRD qui effectue de nombreux travaux en régie ce qui nous évite dans certains cas de faire appel à des entreprises, qui elles, facturent



→ Réunion de travail pour le lancement de la 2^{ème} phase de travaux de Ravine-Chaude



→ Aquabébé

avec une marge qui alourdit nos dépenses. Cela signifie, pas de surcoût sur la matière première, mais aussi sur la main d'œuvre. Pour limiter nos charges nous avons aussi fait le choix de ne pas organiser la fête patronale en 2017 et d'affecter cette économie aux travaux routiers.

Par ailleurs, toujours dans le même esprit, nous avons recruté un mécanicien chargé d'assurer l'entretien et les réparations du parc automobile. Ce qui nous dégage là encore une considérable économie, puisque nous avons supprimé la marge qui existait chez les garagistes.

N'ayant pas suffisamment de visibilité sur les recettes que nous recevons de l'état, nous avons créé un nouveau service chargé des marchés publics et de la prospective financière et fait le recrutement d'un cadre chargé de monter les dossiers de demande de financement dans le cadre des fonds européens (PO 2014-2020) ou des aides attribuées par les collectivités majeures, Région et Département.

Cette politique nous a permis de mobiliser davantage de fonds sur diverses opérations et notamment, la réfection des routes, ou le plan pluriannuel d'investissement (PPI). Notre stratégie budgétaire vise à améliorer notre excédent d'exploitation cependant la conjoncture et la politique d'austérité menée par l'état vis à vis des collectivités territoriales, nous amènent à penser que les prochaines années seront difficiles. Aujourd'hui, nous



recevons moins de dotations de l'Etat. Il a supprimé la taxe d'habitation et en dépit des promesses de compensation, des incertitudes subsistent quant aux sommes que nous percevrons cette année.

Il faut savoir que Lamentin fait encore partie des rares communes qui ne sont pas ciblées par la Chambre Régionale des Comptes, nous faisons partie des 9 communes sur les 32 que contient l'archipel, qui maintiennent leur qualité de signature, et à qui on accepte de faire des prêts.

Nous avons reçu récemment un prêt de 3,5 Millions, concédé par L'AFD pour mener à bien nos projets. Cette institution financière a reconnu la gestion vertueuse de Lamentin et démontre la confiance qu'elle accorde à la Ville de Lamentin.

L'AFD n'est pas le seul organisme à nous soutenir nous pourrions aussi bénéficier des aides de l'Europe du Conseil Départemental et du Conseil Régional, que nous avons sollicité pour nos accompagner.

Nous allons attaquer la 2^{ème} phase de Ravine Chaude, nous prévoyons également le désamiantage de l'usine de Grosse Montagne. Nous avons terminé le Club House, un projet qui est resté plus de 4 ans en stand by. Nous avons la piscine ainsi que les vestiaires qui viendront compléter et terminer les travaux du Complexe sportif de Blachon. Sur le PPI, nous avons déposé à la Région des dossiers à hauteur de 3,8 Millions. Parmi ceux-ci, on retrouve, la Phase 2 de Ravine Chaude, le Pôle Congrès, le Parc urbain, différentes routes comme celle de Ravine Chaude, le Pont de Caillou.

Tous ces projets sont fidèles à notre vision politique, afin que Lamentin ne soit plus qualifiée de ville dortoir.

Nous travaillons ardemment sur tous ces projets, mais Il va falloir être patient, car certains projets sont énormes et ne se concrétiseront pas en une mandature. Nous les lancerons, et nous souhaitons que les Lamentinois se rendront compte que nous sommes dignes de leur confiance, afin qu'il nous la renouvelle pour une seconde mandature pour mener à terme les dossiers les plus lourds, que nous aurons entamé.

A Lamentin nous avons la compétence tant politique qu'administrative pour mener à bien ces dossiers. Pour finir, nous avons tenu une politique de gestion financière communale rigoureuse, nous entendons maintenir ce cap cette année. Nous resterons exigeants avec les chefs de services et directeurs de pôle afin qu'ils poursuivent leurs efforts de gestion.

Nous démarrons cette année plus que jamais la tête dans le guidon, focalisés sur nos objectifs et vous remercions pour la confiance que vous nous accordez. Nous ferons tout pour en rester dignes.



Vos grands rendez-vous 2018

MAI

- 8/05 : Commémoration Victoire du 8 Mai 1945
- Du 11 au 19/05 : FEMI
- Prix de la ville - Sport « Foulée des CM1 »
Rencontre sportive (cross et relais) pour les classes de CM1 de Lamentin
- 17 Mai : FORUM DES METIERS : Métiers du BTP et de l'architecture
- 18/05 : FESTI'MARCHE (marché local de produits agricoles et artisanaux)
Bourg de Lamentin
- Du 24 au 26 Mai : Fête patronale de Lamentin
- 24/05 : Mémorial Harry ZAMORE (Course de relais dans le Bourg en la mémoire de feu « Harry ZAMORE » - Artiste et athlète lamentinois.)

JUIN

- 8/06 : La parole aux parents (rencontre sur la question éducative des enfants, autour de professionnels de l'enfance, des parents et des enfants)
- Fête du Nautisme
- Fête de la Musique
- 22/06 : FESTI'MARCHE
- Du 29/06 au 6/07 : Fête du Cinéma - Ciné-Théâtre de Lamentin

JUILLET

- Du 29/06 au 5/07 : Fête du Cinéma - Ciné-Théâtre de Lamentin
- Tour cycliste de la Guadeloupe - Catégorie Cadet
- Miss Lamentin
- 20/07 : Cérémonie de remise des récompenses du Prix de Conseil Municipal (Cérémonie des Bacheliers)
- 20/07 : FESTI'MARCHE
- 21/07 : Course cycliste Elite
- Sport en Famille (magnifique journée sportive en famille sur la plage de Ziotte à Deshaies)

AOÛT

- Tour cycliste sénior de la Guadeloupe
- 17/08 : FESTI'MARCHE
- Du 20 au 26/08 : Sporathlon

SEPTEMBRE

- Petit-déjeuner de l'orientation (thème : Etudier à distance) - Maison des aînés
- 15/09 : Village des associations & Journée du patrimoine - Bourg de Lamentin
- 16/09 : Journée du patrimoine
- 21/09 : FESTI'MARCHE

OCTOBRE

- 10/10 : FORUM DES METIERS : Métiers de l'hôtellerie de la restauration et du tourisme
- Semaine Bleue - Semaine nationale des personnes âgées et retraités
- Mois du créole
- Fête de la Science
- FIFDH : 5^{ème} éd. du Festival International du Film des Droits de l'Homme de Guadeloupe
- 19/10 : FESTI'MARCHE
- Du 19 au 30/10 : Ciné Ti Moun au Ciné-théâtre
- 31/10 : Nuit de l'épouvante au Ciné-théâtre

NOVEMBRE

- 11/11 : Fête de Pierrette
Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918
- 14/11 : Petit-déjeuner de l'orientation (thème : Le RSMA, pourquoi pas ?)
- 16/11 : FESTI'MARCHE
- 24/11 : Forum des Associations

DECEMBRE

- Nwèl Manten Bel (Village de Noël) Bourg de Lamentin
- 13/12 : FORUM DES METIERS : Métiers de la beauté et du bien-être
- 21/12 : FESTI'MARCHE

Retrouvez toute l'actualité de la ville sur www.villelamentin971.fr
Facebook : Ville Lamentin Guadeloupe
Twitter @Mairie Lamentin et Instagram Villedulamentin
YouTubelamentinTV

* Programme sous réserve de modification



Informations pratiques

→ PERMANENCE DE L'ODAS

Depuis le début de l'année 2018, une permanence de l'ODAS, est assurée tous les premiers et derniers Vendredi de chaque mois de 9H à 13H, à la mairie annexe de Lamentin, rez-de chaussée, bureau N°2.

Pour toutes informations complémentaires merci de vous rapprocher des services du CCAS ou de les contacter au 0590 86 50 57.

→ PERMANENCE CONCILIEUR DE JUSTICE

Dans le cadre de la mise en place d'un partenariat entre Monsieur Gwénaél BEAUCHESNE, conciliateur de justice et le CCAS de la Ville de Lamentin, une permanence se tiendra durant l'année 2018, tous les 1^{ers} et 3^{èmes} Mercredis de chaque mois, de 9h à 13h, au bureau n°2 situé au rez-de-chaussée de l'annexe Mairie. L'objectif étant de maintenir et de reconstruire le lien social et de vous accompagner dans la résolution de vos litiges de la vie quotidienne.

→ OUVERTURE CENTRE DE MEDIATION SOCIALE

La Ville de Lamentin vous informe de L'OUVERTURE OFFICIELLE DU CENTRE DE MEDIATION ET D'INFORMATIONS JURIDIQUES DEPUIS LE 25 AVRIL 2018 :

- > 2 avocats spécialisés en droit civil (droit de la famille, succession, indivision...), droit immobilier,...
- > 1 notaire
- > l'association GUADAV (aide aux victimes d'infractions pénales)

SERONT A VOTRE DISPOSITION POUR REpondre GRATUITEMENT A TOUTES VOS INTERROGATIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET VOUS AIDER A RESOUDRE VOS LITIGES

INFOLINE : Service Assemblées et Affaires Juridiques : 0590 25 36 18

Soley ' Bien Être

Praticienne en massages de relaxation et bien-être

Votre bien-être avant tout !



Massage de relaxation

Pierre chaude - Bambou - Cranien
Ayurvédique - Anti douleur

Soins amincissants :

Manuel et mécanique
Palper rouler - Ventouse - Bambou.

Soins personnalisés :

Ultrasons - Electrostimulation
Pressothérapie - Infrarouge...

Tél.: 0690 91 06 31

Route de Belle Rivière - 97115 SAINT-ROSE



e-mail : soleil.bienetre97@gmail.com

www.facebook.com/soleybienetre